



Réseau **BIO** de
Provence • Alpes • Côte d'Azur



• **BIO DE PROVENCE** •
ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs **BIO** de PACA



• **AGRIBIO 84** •
Les Agriculteurs **BIO** du Vaucluse



• **AGRIBIO 13** •
Les Agriculteurs **BIO**
des Bouches-du-Rhône



Les fermes maraîchères biologiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Références techniques, économiques et sociales en
maraîchage biologique. Perspective d'adaptation au
changement climatique

Etude réalisée sur 36 fermes de PACA

Pour toutes questions au sujet de cette étude, contacter :

Oriane Mertz : 06 95 96 16 62 ; oriane.mertz@bio-provence.org

Elsa Palmieri : 04 90 84 43 63 ; elsa.palmieri@bio-provence.org

Rédaction : Camille Giraudet (stagiaire 2019, Bio de PACA)

Relecture : Oriane Mertz (Agribio 84 et Agribio13), Elsa Palmieri (Bio de PACA)

Création graphique et mise en page : Margot Lahens (Bio de PACA)

Introduction :

La région PACA est une région historiquement maraîchère, le département du Vaucluse (84) est notamment connu pour la production du melon de Cavaillon. L'Ouest de la région est propice à la culture de légumes, car la plaine alluviale de la Durance permet l'irrigation des champs maraichers, et les températures élevées et précoces confèrent un potentiel de primeur. Le littoral concentre plus de la majorité de la population régionale et le reste de la région est marqué par le relief des pré-Alpes, moins peuplées, et où l'agriculture s'installe sur de petites surfaces. Le nombre d'exploitations cultivant des légumes en agriculture biologique ne cesse d'augmenter en PACA.

Le changement climatique se manifeste par l'augmentation des phénomènes extrêmes dans la région et le premier indicateur du dérèglement est l'augmentation de 1°C des températures moyennes par rapport aux moyennes des 30 dernières années.

Table des matières

INTRODUCTION :	2
I. METHODOLOGIE	4
A. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
B. L'ECHANTILLON	5
C. LES ENQUETES	6
II. PROFIL GENERAL DES FERMES MARAICHERES ENQUETEES	7
A. L'ANCIENNETE ET L'EXPERIENCE.....	7
B. LES SURFACES MARAICHERES CULTIVEES	8
C. LA MAIN D'ŒUVRE	9
D. MATERIEL ET EQUIPEMENTS.....	10
E. LA COMMERCIALISATION.....	11
.....	16
III. LES 7 GRANDES CATEGORIES DE FERMES MARAICHERES EN PACA	16
A. TYPOLOGIE	16
B. DESCRIPTIONS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES DES TYPES :.....	17
IV. COMPARAISON DES RESULTATS ECONOMIQUES	24
1. DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU REVENU AGRICOLE.....	25
2. LE TEMPS DE TRAVAIL	29
V. COMPARAISON ENVIRONNEMENTALE DES FERMES ET EVOLUTION DES SYSTEMES MARAICHERS VERS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	32
1. COMPARAISON DE L'USAGE D'INTRANTS PAR QUANTITE DE LEGUMES VENDUE DE 7 FERMES APPARTENANT AUX 7 TYPES.	32
A. PROSPECTIVES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SELON LES TYPES DE MARAICHER-ERE-S	33
33	
VI. CONCLUSION	35
VII. REMERCIEMENTS	36
VIII. BIO DE PACA ET LE RESEAU BIO	36

I. Méthodologie

A. Contexte et objectifs de l'étude

1. L'expansion du nombre de maraîcher·ère·s bio en PACA

En 5 ans, le nombre d'exploitations maraîchères bio a augmenté de 40 % pour atteindre plus de 800 fermes maraîchères en 2018. La surface dédiée aux cultures de légumes bio incluant les conversions a augmenté de 50 % entre 2012 et 2018, passant de 1200 ha à 1800 ha. Cette augmentation est due à une forte dynamique de conversion des fermes conventionnelles vers l'agriculture biologique, et à un nombre important d'installations de jeunes agriculteur·rice·s issu·e·s ou non du milieu agricole.

2. Le changement climatique en PACA

En 2030 en PACA, par comparaison à la période comprise entre les années 1971 et 2000, les températures pourraient augmenter jusqu'à +2,1°C, les précipitations diminueraient d'environ 90 mm/an et les périodes sèches pourraient durer de 20 à 40 jours. A l'horizon 2050, dans le pire des scénarios, le climat de Marseille et d'Avignon serait comparable au climat actuel de Naples en Italie.¹

L'impact du changement climatique est plus intense dans certaines parties de la région PACA. Les hausses maximales de températures sont attendues dans les Alpes du Sud. Le climat se réchauffera globalement moins rapidement sur le littoral. La zone du delta du Rhône ainsi que la Provence devraient connaître des périodes de forte chaleur particulièrement longues en été.

Face au réchauffement climatique les maraîcher·ère·s devront s'adapter aux avancées des cycles culturaux, aux périodes de gel plus aléatoires, à la baisse de mortalité des ravageurs l'hiver et à l'arrivée de nouveaux ravageurs. Les paysans et paysannes devront palier aux besoins en eau des cultures plus importants du fait de l'augmentation de l'évapotranspiration à cause des diminutions des pluies et de l'augmentation des périodes sèches.

¹ GREC-SUD, 2016. Les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les cahiers du GREC-PACA édités par l'Association pour l'innovation et la recherche au service du climat (AIR). novembre 2016. P40

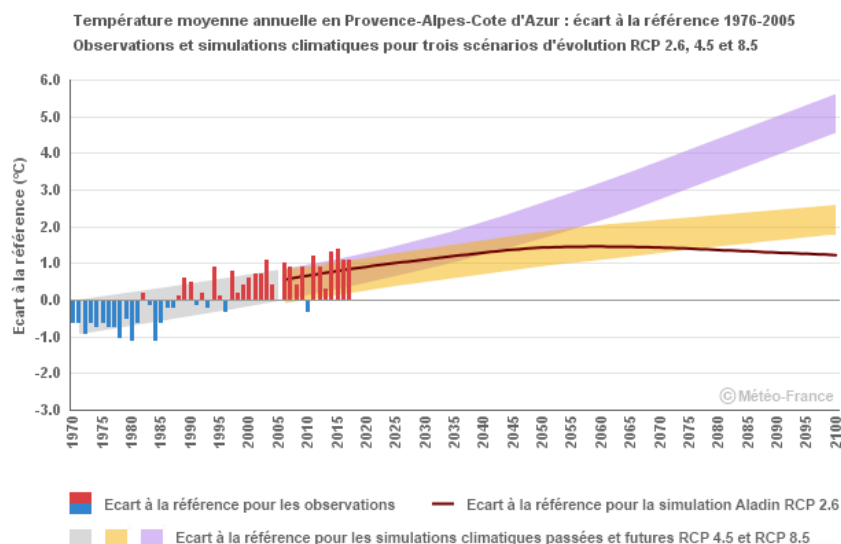


Figure 1 : Prévisions climatiques en PACA Météo France, selon les différents scénarios climatiques du GIEC (RCP 2.6 : Scénario optimiste, réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre ; RCP 4.5 : Scénario intermédiaire, réduction des émissions de gaz à effet de serre ; RCP 8.5 : Scénario pessimiste avec augmentation des émissions de gaz à effet de serre)

3. Qu'est-ce que cette étude ?

Les dernières références technico-économiques des systèmes maraîchers bio en PACA datent de 2012 (enquêtes menées en 2011). Depuis, avec l'accroissement de la demande de produits bio dans la région, de nouveaux maraîcher-ère-s bio se sont installé-e-s ou se sont converti-e-s. Dans ce contexte, Bio de PACA a décidé d'actualiser les références technico-économique pour permettre de donner des repères aux futures personnes s'installant ou se convertissant en bio, en termes de système technique, de résultats économiques, d'organisation du travail, ainsi que de qualité de vie.

Cette étude vise à présenter les fermes produisant des légumes biologiques dans la région PACA, par le biais d'un travail d'enquêtes et d'analyses ainsi qu'au travers de cas concrets, afin d'illustrer la diversité des fermes présentes sur le territoire. De plus, cette étude présente des points de vigilance concernant l'impact du changement climatique sur les systèmes maraîchers.

B. L'échantillon

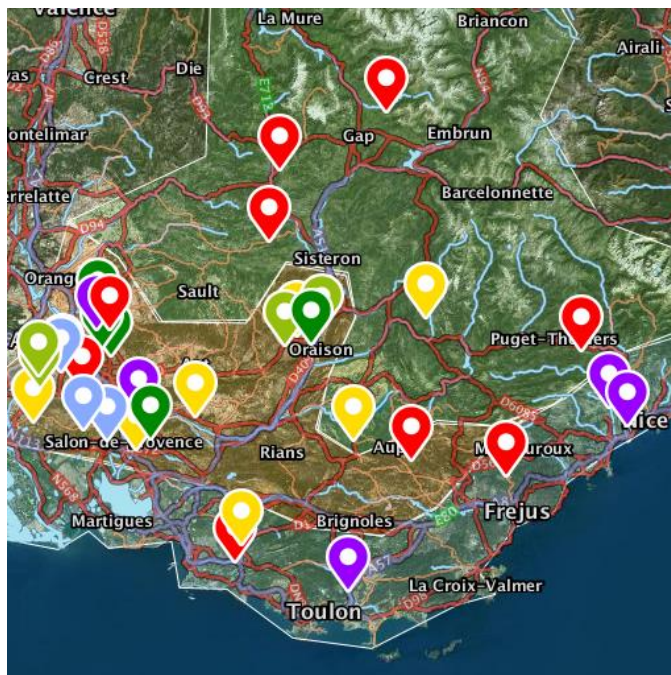
L'étude porte sur l'ensemble des fermes maraîchères de la région PACA. L'échantillon a été établi de manière à représenter les dynamiques du maraîchage selon la localisation sur les six départements de la région (zones agro-écologiques de montagne, littoral et de Provence) et selon les systèmes techniques et de commercialisation des maraîcher-ère-s.

Trente-six fermes maraîchères ont été enquêtées lors de cette étude.

Département	Alpes de Haute Provence (04)	Hautes Alpes (05)	Alpes Maritimes (06)	Bouches du Rhône (13)	Var (83)	Vaucluse (84)
Nb de fermes enquêtées	5	3	3	14	4	7
Nb de fermes maraîchères bio (2019)	102	77	90	217	119	179

En termes de zones agro-écologiques, 6 fermes maraîchères enquêtées sont situées dans la zone de montagne, 6 sur le littoral et 24 cultivent en Provence.

Figure 2 : Cartographie des fermes maraîchères enquêtées. La couleur des points représente le type de maraîcher (typologie présentée en Figure 19). Les couleurs en transparence délimitent les zones agro-écologiques : vert pour la montagne, bleu pour le littoral, orange pour la Provence.



C. Les enquêtes

Les enquêtes portent sur la trajectoire de l'exploitation, les moyens de production (terres, équipements et capital), le fonctionnement technique des systèmes de cultures maraîchers, les résultats économiques, et sur la perception de l'exploitant-e du changement climatique.

Les données présentées sont anonymes. Nous emploierons une lettre de l'alphabet en majuscule (A, K etc.) à la place du nom de l'agriculteur-riche concerné-e.



II. Profil général des fermes maraîchères enquêtées

Bien que notre méthode d'échantillonnage se veuille représentative du maraîchage de la région, il est important de ne pas extrapoler la description suivante de l'échantillon enquêté à l'échelle des 800 fermes maraîchères bio de PACA.

A. L'ancienneté et l'expérience

1. Années d'activités des fermes enquêtées

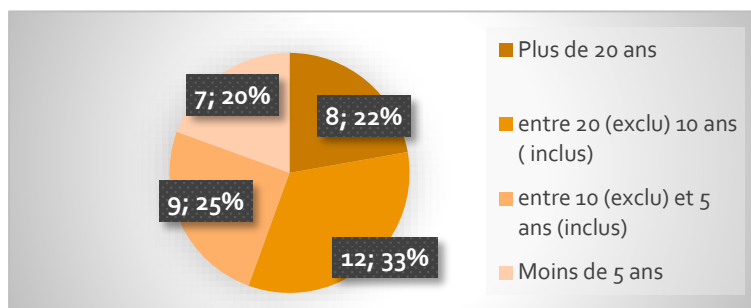


Figure 3 : Nombre d'années d'activité des fermes enquêtées

2. Années d'expérience agricole avant de s'installer

L'expérience avant l'installation est très variable dans notre échantillon, certain-e-s s'installent sans aucune expérience et d'autres ont jusqu'à 20 ans d'expérience avant de créer leur exploitation actuelle. Les 20 ans d'expérience correspondent à un-e maraîcher-ère ayant travaillé dans le milieu agricole depuis le début de sa carrière et ayant possédé d'autres exploitations avant d'acquérir celle enquêtée pour cette étude. La moitié des maraîcher-ère-s enquêté-e-s est expérimentée d'une année au plus avant l'installation.

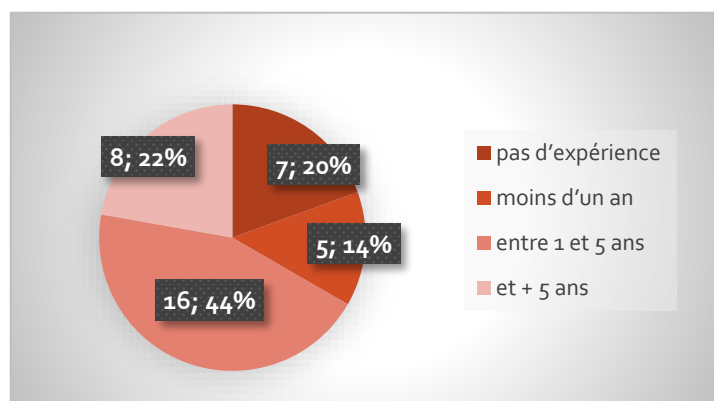


Figure 4 : Nombre d'années d'expérience agricole avant l'installation

3. Installation issue du milieu agricole ou d'une reconversion professionnelle

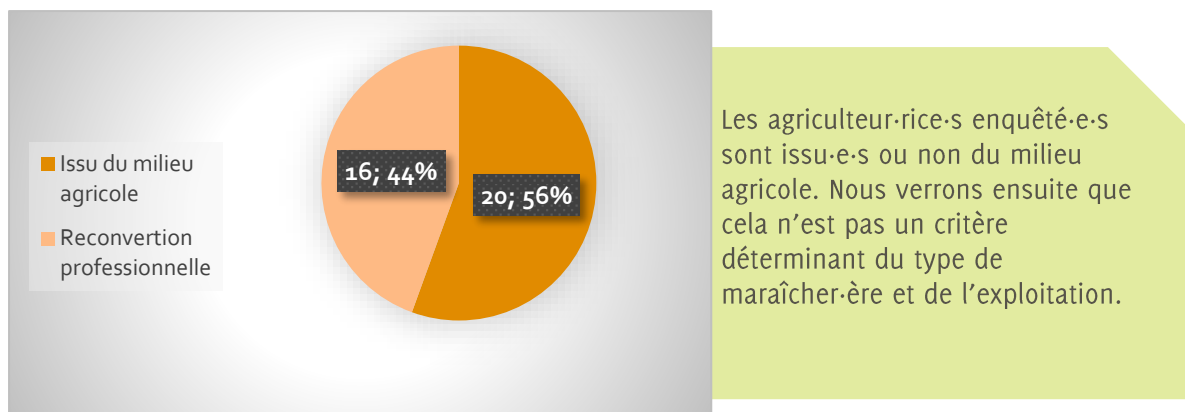


Figure 5 : Origine de l'installation

4. Maraîchers et maraîchères

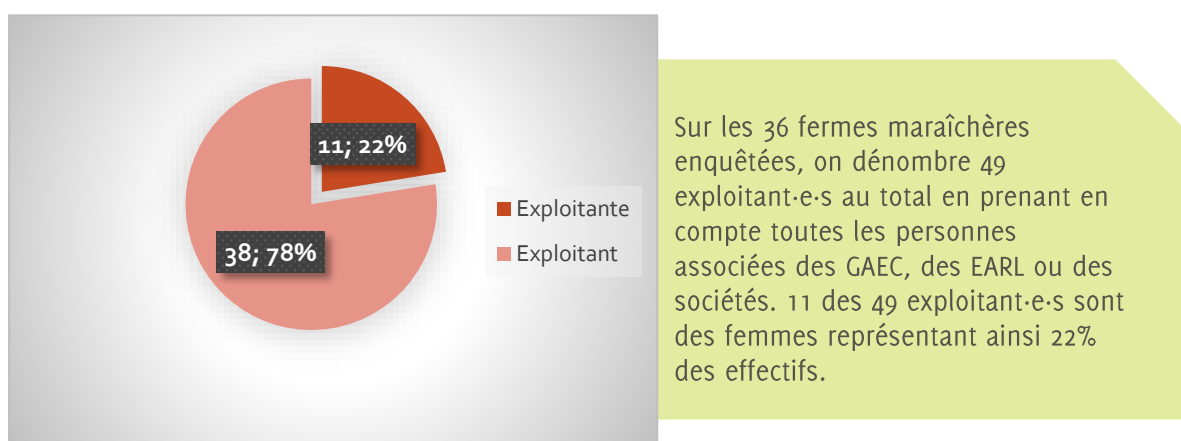


Figure 6 : Représentativité des femmes et des hommes

B. Les surfaces maraichères cultivées

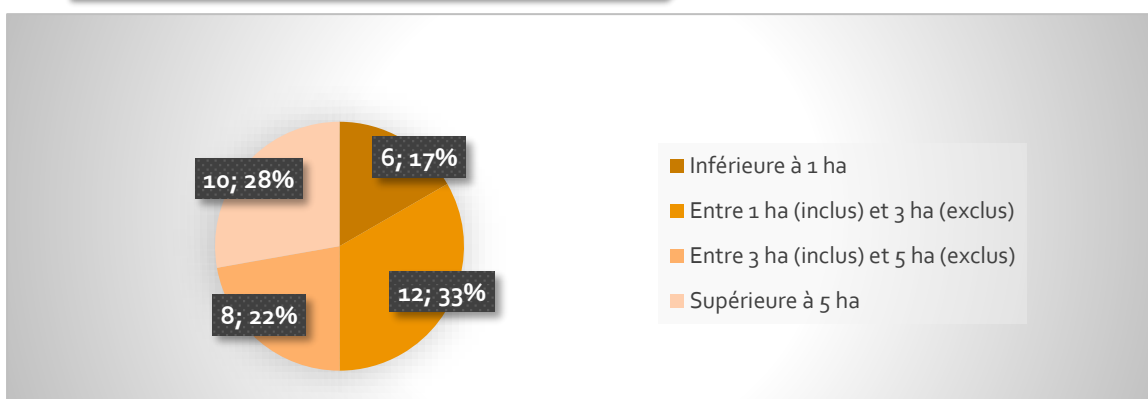


Figure 7 : Surfaces maraichères cultivées

Les surfaces maraîchères cultivées² vont de 1000 m² à 24 ha. La moitié des maraîcher·ère·s enquêté·e·s cultive moins de 3 ha. Les surfaces sous abris représentent en moyenne 15% de la surface maraîchère. Dans l'échantillon étudié, elle varie de 0 à 80 % de la surface maraîchère.

C. La main d'œuvre

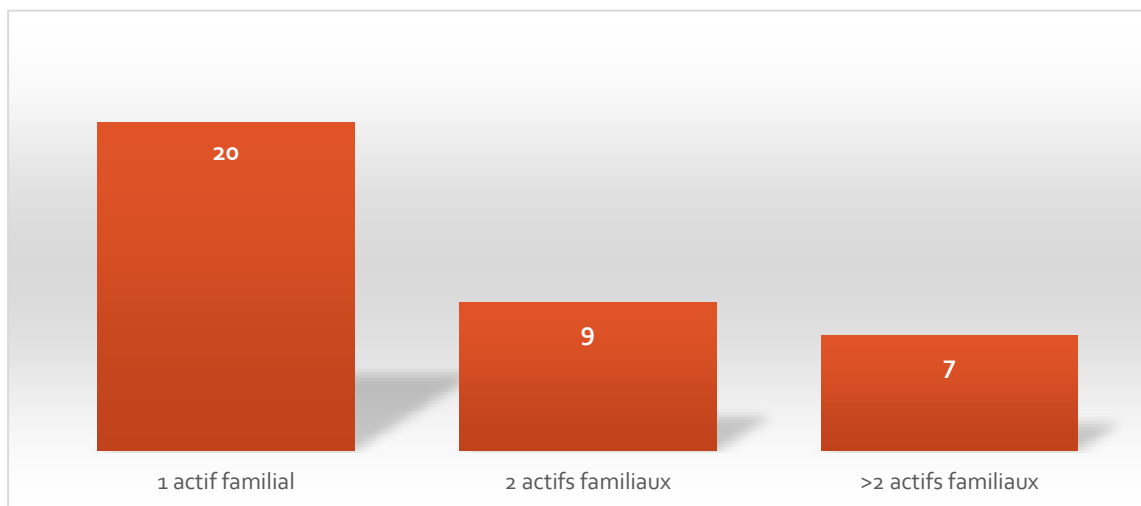


Figure 8 : Actifs familiaux des fermes enquêtées

Plus de la moitié des fermes maraîchères bio enquêtées (55%) sont des exploitations composées d'un seul actif familial. ¼ des exploitations emploie 2 actifs familiaux, souvent en couple. Par ailleurs, la notion d'actif familial n'a pas de lien avec la forme juridique de l'exploitation agricole. En effet, certaines exploitations ont 1 actif familial et sont des EARL ou exploitations individuelles, tandis que d'autres exploitations individuelles ont deux actifs familiaux, dont le ou la conjoint·e est salarié·e.

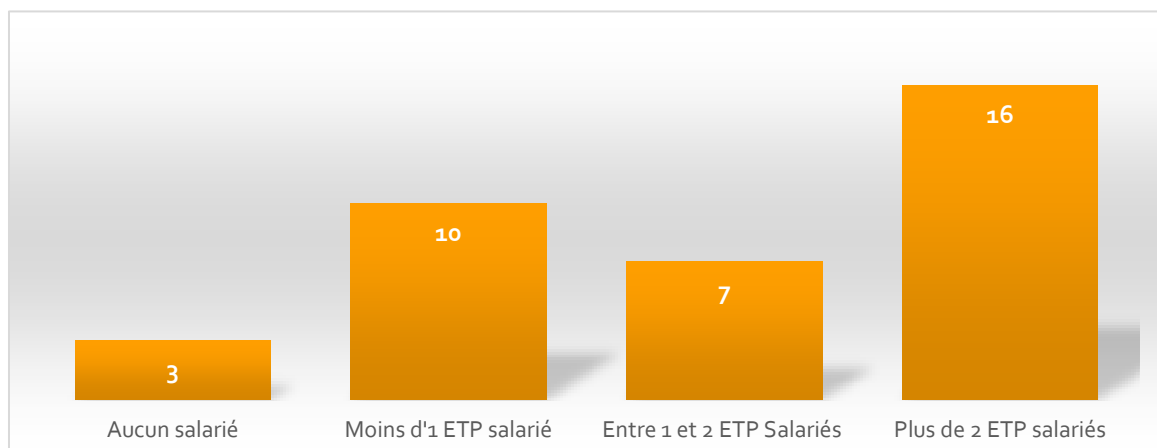


Figure 9 : Nombre d'ETP salariés sur les fermes enquêtées

² Surface maraîchère cultivée : est la surface disponible (en ha ou m²) pour cultiver tous les légumes annuellement comprenant certains espaces non cultivés (allées, bordures, passage de tracteur, passe-pieds). Ce n'est pas la surface développée.

Les exploitations maraîchères enquêtées sont gourmandes en main d'œuvre, seules trois d'entre-elles ne font pas appel à des salarié-e-s.

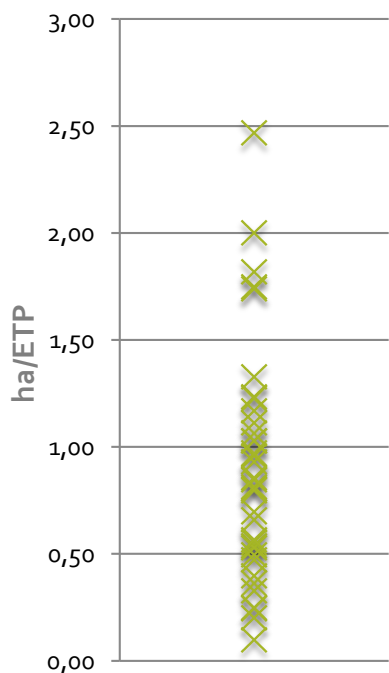


Figure 10 : Surface maraîchère/ETP des fermes enquêtées (chacune des croix représentent une des 36 fermes enquêtées)

La surface maraîchère cultivée par ETP total (exploitant et salarié) varie de 1000 m²/ETP à 2,5 ha/ETP. La moitié de l'échantillon cultive moins de 8000 m²/ETP.

D. Matériel et équipements

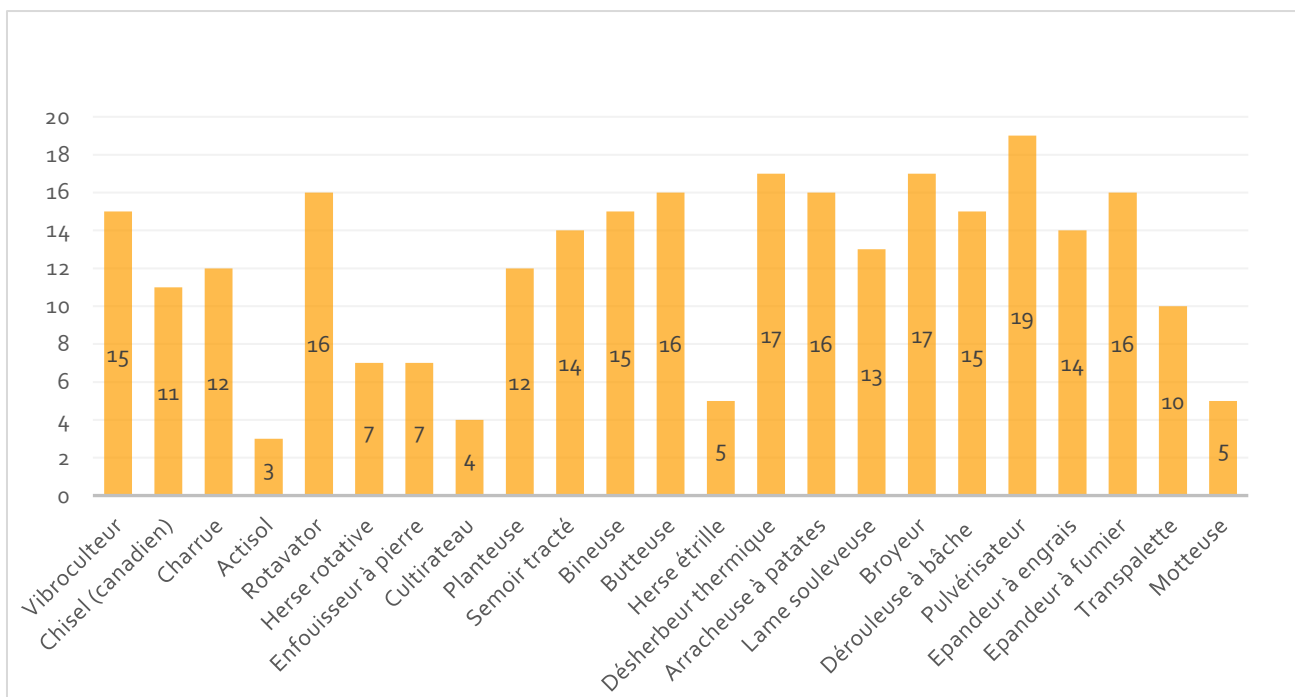


Figure 11 : Le matériel présent sur 20 des 36 fermes enquêtées

La plupart des maraîcher-ère-s ont l'ensemble du matériel de maraîchage classique non motorisé (houe, pousse-pousse, bêche, semoir etc.). Tous les maraîcher-ère-s possèdent des désherbeurs thermique à

dos et moins de la moitié ont aussi des désherbeurs thermiques tractés. Les autres matériels présentés sur le graphique sont tractés ou motorisés.

Sur la base des différents matériels présents sur les fermes, un taux de mécanisation entre 0 et 4 est évalué.

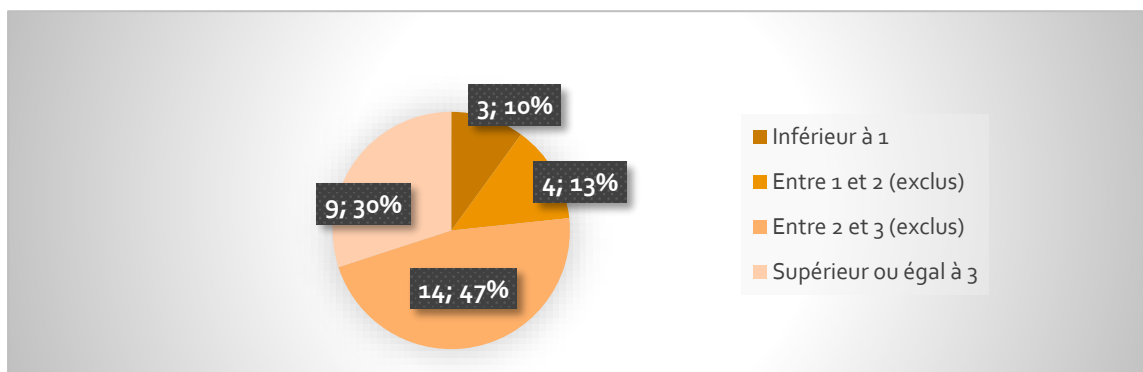


Figure 12 : Taux de mécanisation

Le taux de mécanisation³ varie entre 0,3 et 3,6. Plus de la moitié des maraîcher·ère·s enquêté·e·s a un taux de mécanisation strictement inférieur à 3. Cela indique que peu d'exploitant·e·s enquêté·e·s possède des outils spécialisés comme la herse étrille, le semoir tracté, la motteuse électrique (pour ceux réalisant leur plants), l'atomiseur tracté, ou encore les transpalettes ou chariots élévateurs pour le transport des récoltes.

E. La commercialisation

1. Circuit long ou circuit court

Différents modes de commercialisation existent pour les légumes bio au sein de la région PACA. La première distinction se fait selon le mode de circuits qui peut être long ou court.

On appelle « circuit court », un mode de commercialisation comprenant au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

- Un circuit court sans intermédiaire est appelé « vente directe » : marché de plein vent, vente à la ferme, magasin de producteur, vente de paniers par AMAP ou non contractualisé.
- Un circuit court avec un intermédiaire peut être un magasin spécialisé (auxquels les agriculteur·rice·s vendent directement sans passer par des plateformes), la restauration collective, la restauration, l'achat/revente, les centrales de paniers en ligne.

Le circuit long correspond à un circuit de commercialisation au sein duquel plusieurs intermédiaires interviennent entre le producteur et le consommateur, soit au minimum deux intermédiaires. Ces intermédiaires peuvent être multiples : plateformes régionales et locales, opérateurs regroupés sur les MIN (Marché d'Intérêt National) comme les grossistes ou des transformateurs, stations fruitières (expéditeurs privés). Les maraîcher·ère·s acheminent alors leurs marchandises chez ces expéditeurs.

³ Le taux de mécanisation est un indicateur qui varie entre 0 et 4. La note est calculée en faisant la moyenne des notes de 0 à 4 caractérisant les outils de l'exploitation pour les postes suivants : travail du sol, désherbage, semis/plantation, préparations de plants, fertilisation, récolte, traitements, transport/manutention, conservation. C'est un indicateur de l'enquête Trajectoire bio (FNAB).

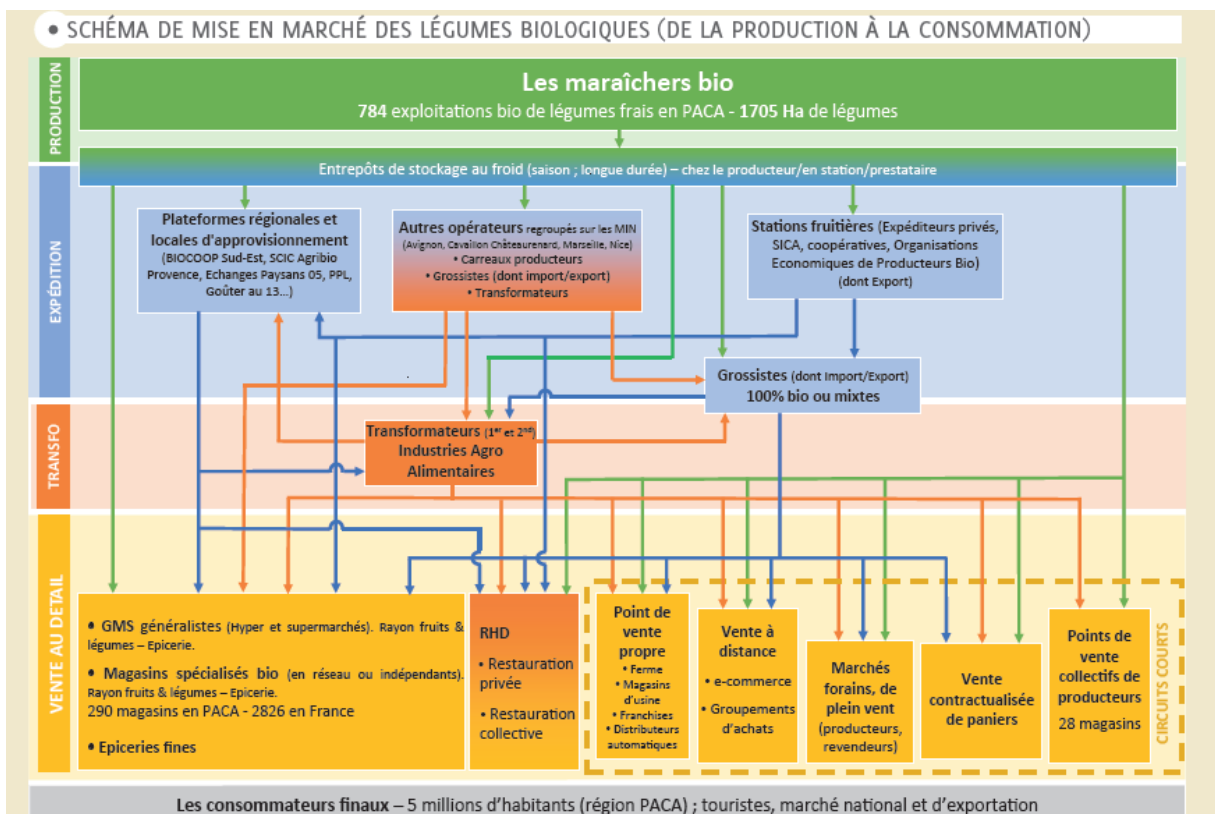


Figure 13 : Schéma de mise en marché des légumes biologiques de la production à la consommation

2. Choix du mode de commercialisation

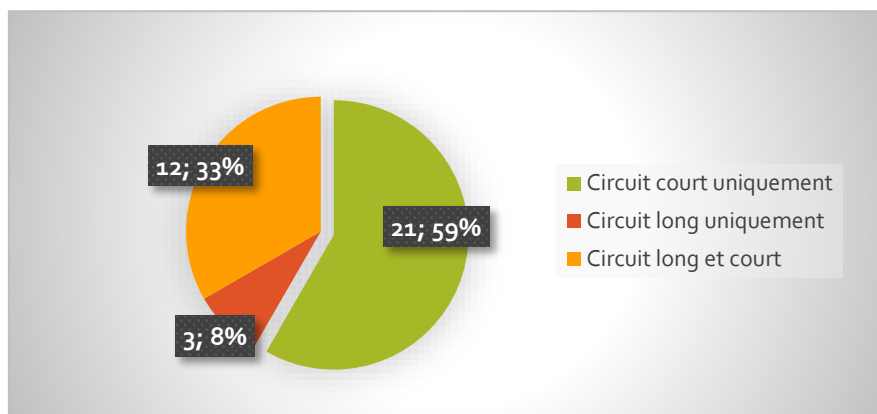


Figure 14 : Modes de commercialisation choisis

Les exploitations enquêtées sont majoritairement des exploitations commercialisant en circuits courts uniquement (58%). 1/3 d'entre elles commercialisent en circuits longs et courts.

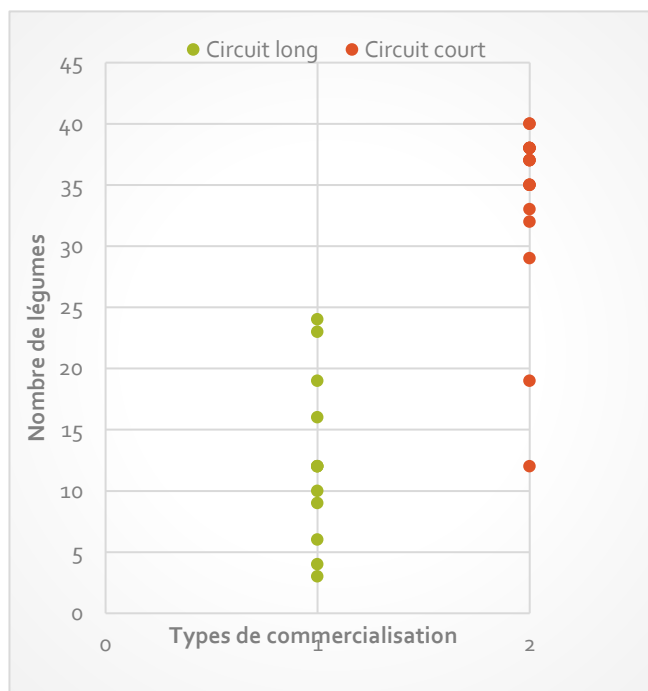


Figure 15 : Nombre de légumes produits selon le mode de commercialisation choisi (les points représentent les fermes enquêtées. Le nombre de légumes est calculé selon la méthode trajectoire bio : avec une liste de 47 légumes)

En circuit court, le-la maraîcher·ère produit en moyenne plus de légumes qu'en circuit long, même si l'on peut observer une production très diversifiée sur certaines fermes en circuit long.

Les systèmes techniques maraîchers dépendent du mode de commercialisation. En effet, comme le prix de vente des légumes est plus bas en circuit long qu'en circuit court, la stratégie n'est pas la même. Les maraîcher·ère-s en circuit long organisent leur production autour d'un nombre restreint de légumes (inférieur à 30), avec la logique de produire en quantité pour vendre à des grossistes. Les maraîcher·ère-s en circuit court vont produire plus d'une trentaine de légumes différents avec une logique de gamme pour satisfaire et attirer le plus de clients. Ce n'est pas chaque légume individuellement qui permet de gagner de l'argent, mais l'ensemble de la gamme.

« Le radis ne me rapporte rien, mais si je n'ai pas de radis sur mon étal au marché, les clients vont aller en chercher ailleurs et ils vont aussi aller acheter leur tomate ailleurs. Donc j'ai besoin d'avoir du radis pour vendre mes tomates. »
M, maraîcher diversifié.

3. Mode de commercialisation des maraîcher·ère·s en circuit court majoritaire

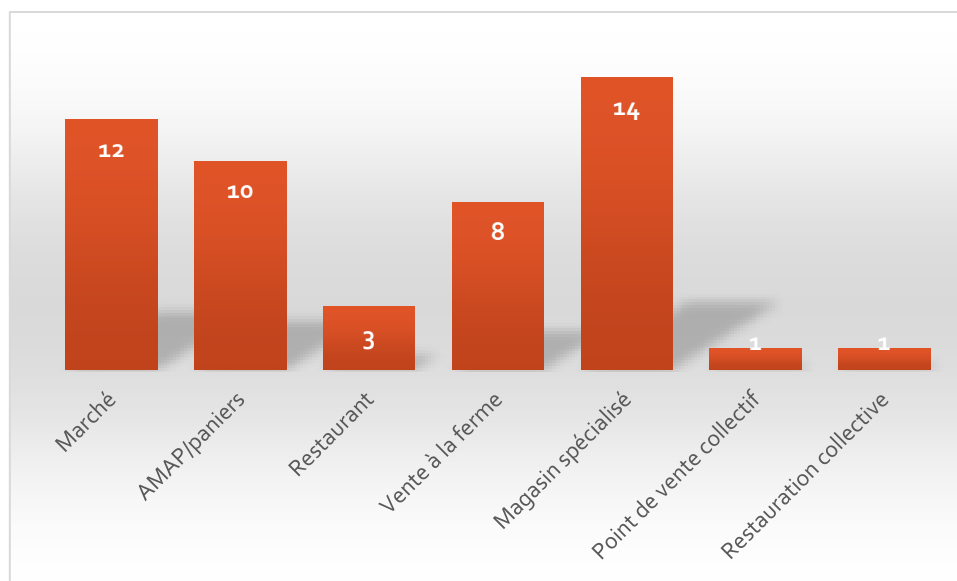


Figure 16 : Mode de commercialisation des maraîcher·ère·s en circuit court

Les maraîcher·ère·s en circuit court majoritaire commercialisent leurs légumes sur une diversité de circuits, engendrant une part du temps de travail dédiée à la commercialisation parfois importante.

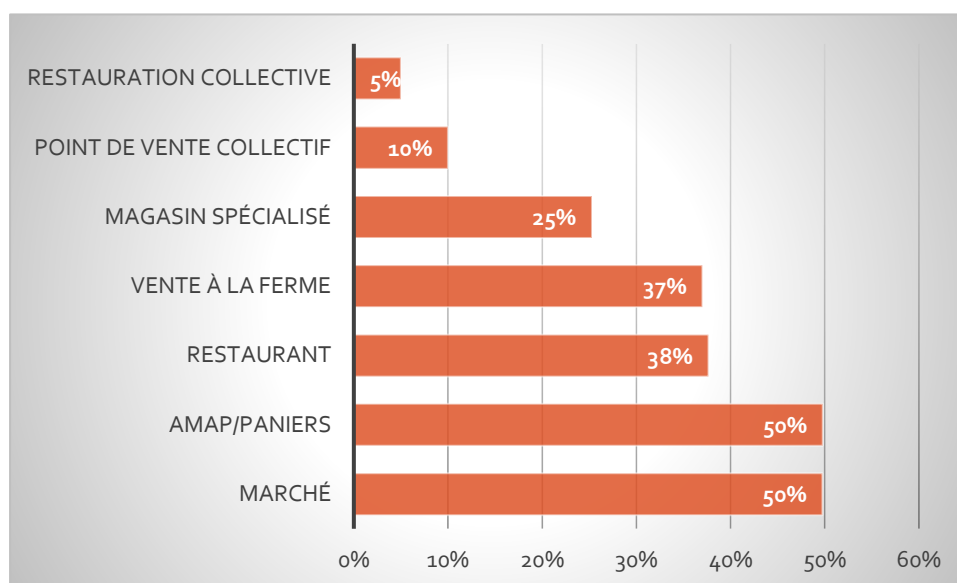


Figure 17 : Part du chiffre d'affaires moyen par mode de distribution en circuit court, pour les 24 fermes étudiées (en %)

Le débouché en circuit court le plus répandu concerne les magasins spécialisés même si le chiffre d'affaires dégagé via ce débouché est faible. En effet, c'est le débouché permettant d'écouler les surplus. Les marchés et les AMAP ou paniers sont les débouchés de commercialisation les plus fréquents après les magasins spécialisés et ils permettent de produire en moyenne la moitié du chiffre d'affaires des maraîcher·ère·s commercialisant sur ces circuits. La vente à la ferme dégage aussi une part importante du chiffre d'affaires. Les commercialisations en points de vente collectif et en

restauration individuelle ou collective sont plus anecdotiques au sein de notre échantillon. Néanmoins, la vente auprès des restaurants représente une part de 40 % du chiffre d'affaires moyen pour les fermes vendant via ce mode de commercialisation.

4. Mode de commercialisation en circuit long majoritaire

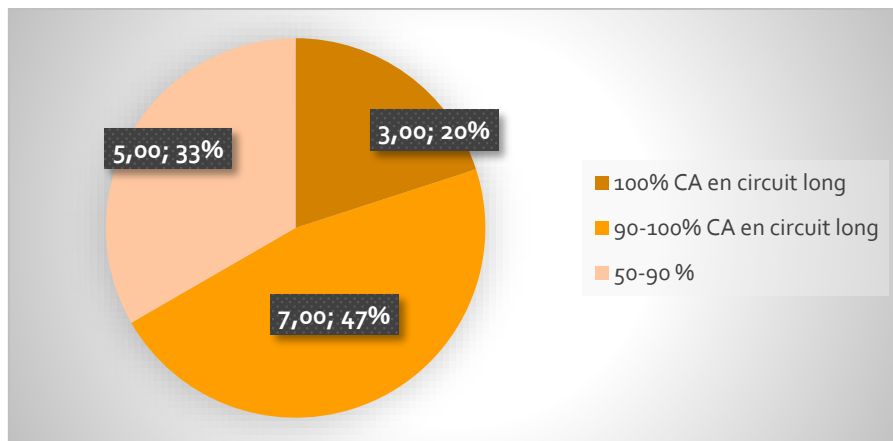


Figure 18 : Part de la commercialisation en circuit long pour les 15 fermes enquêtées en circuit long majoritaire

Rares sont les fermes maraîchères biologiques qui vendent uniquement en circuit long (c'est-à-dire à 100 % du chiffre d'affaires). Dans notre échantillon, ces fermes sont au nombre de 3.



III. Les 7 grandes catégories de fermes maraîchères en PACA

A. Typologie

La typologie est établie selon les différents systèmes de culture des fermes produisant des légumes dans la région PACA. Le mode de commercialisation et la surface disponible sont déterminants du système de culture maraîcher.

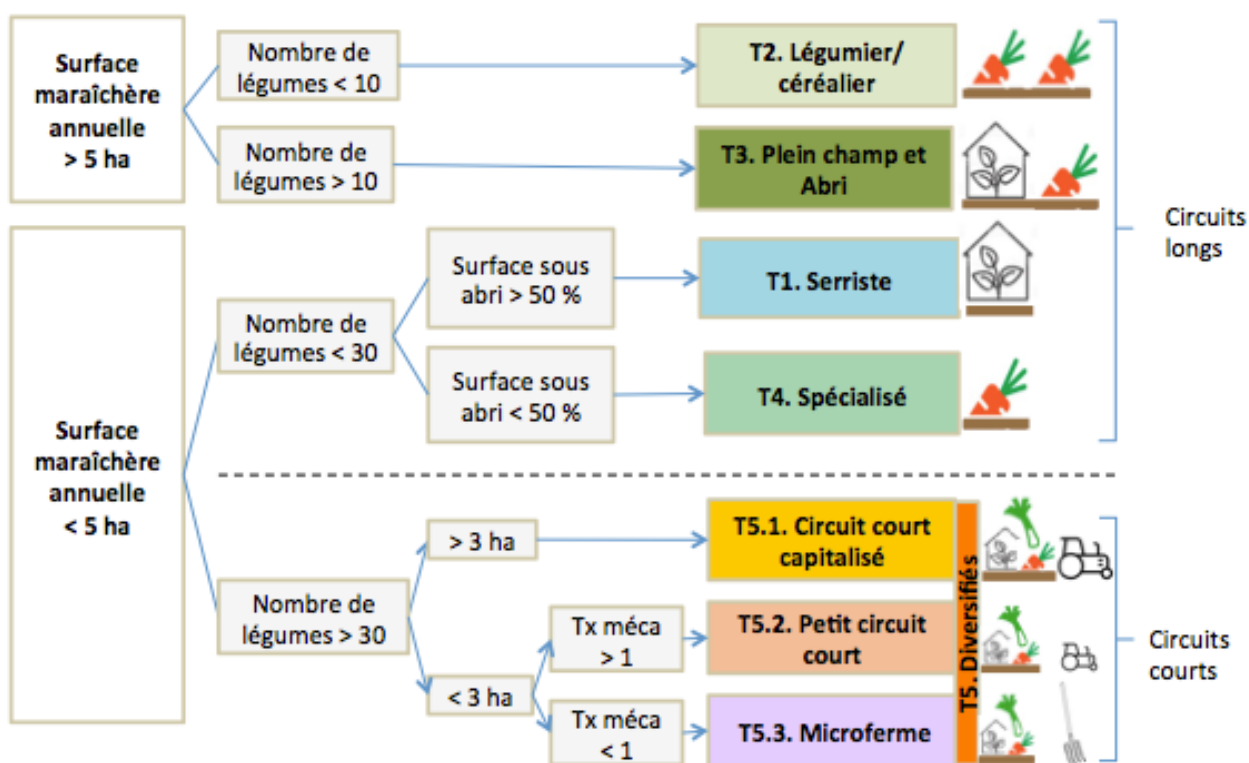


Figure 19: Typologie des fermes maraîchères de la région PACA (Tx méca = Taux de mécanisation)

Cette typologie est une représentation simplifiée de la réalité des systèmes maraîchers biologiques existants en PACA. Nous associerons par la suite chaque ferme à une des 7 catégories, en optant pour la catégorie la plus représentative du système, car sur certaines fermes coexistent deux des types de systèmes maraîchers représentés dans la typologie (exemple : une ferme peut être un mixte entre T5 et T4 : elle produit une grande diversité de légumes sur une faible surface qui sont vendus en circuit court (T5) et cultive également 2 légumes spécifiques à destination des circuits long (T4)).

B. Descriptions techniques et économiques des types

	Circuit long				Circuit court					
	T1 Serriste	T2 Légumier/ céréaliier	T3 Plein Champ et Abris	T4 Spécialisé	T5.1 Circuit court capitalisé	T5.2 Petit circuit court	T5.3 Microferme			
Nombre de légumes	4 à 24	5 à 10			10 à 20	4	>30	>30	>30	
SAU totale				4 à 21 ha	16 à 90 ha	12 à 50 ha	5 ha	6 à 20 ha	1 à 7 ha	0,6 à 2 ha
Surface maraîchère	2 à 4 ha	5 à 20 ha		5 à 25 ha	2,5 ha	3 à 5 ha	8000 m ² à 3 ha	1000 m ² à 6000 m ²		
ETP				3,5 à 14	1,5 à 17	6 à 13	3,5	2 à 5	2 à 5	1
Taux de mécanisation				3 à 4	3 à 4	3 à 4	3 à 4	> 3	1 à 2	< 1
Chiffre d'affaires				200 000 € à 500 000 €	50 000 € à 500 000 €	400 000 € à 1 500 000 €	150 000 €	50 000 € à 350 000 €	20 000 € à 80 000 €	1000 € à 45 000 €
Revenu Agricole/actif				30 000 €	18 000 - 28 000 €	20 000 € - 35 000 €	20 000 €	8 000 € - 50 000 €	2 000 € à 25 000 €	10 000 € à 25 000 €
Revenu agricole/heure				12 €/h	8 à 12 €/h	8 à 14 €/h	12 €/h	3 à 17 €/h	1 à 10 €/h	4 à 8 €/h

Figure 20 : Descriptions technico-économiques des types de fermes maraîchères

T1 : Serriste



Figure 21 : Photo type serriste (T1)

Les serristes bio sont des maraîcher·ère·s produisant de gros volumes de légumes sur de petites surfaces, en grande partie sous abris, avec 2 cycles de légumes par surface et par an. Ils sont situés dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, à proximité des plateformes des grossistes auxquels ils vendent au moins 90 % leur production. La production de légumes peut être diversifiée et monter jusqu'à 29 légumes par an, ou spécialisée sur la production de 4 légumes par an. Dans tous les cas, ce sont des exploitations possédant de nombreux équipements et embauchant beaucoup de main d'œuvre comparativement à la surface. Leurs petites surfaces s'expliquent par un prix du foncier élevé et des investissements importants dans les surfaces abritées froides ou chaudes. De ce fait, les exploitant·e·s s'installant selon ce modèle sont des héritiers ou des personnes pouvant apporter un capital personnel élevé dès l'installation. Les serristes s'installent à tout âge de 22 à 51 ans, en reprise familiale ou suite à une reconversion professionnelle.

Dans tous les cas, les exploitations sont issues de la conversion à l'AB des systèmes agricoles durant les années 2000 suite à la diminution des prix du conventionnel et à la structuration de la filière légumes biologiques en région PACA. De plus, on observe de nombreuses installations récentes sur ce type de système depuis quelques années (notamment dans les Bouches-du-Rhône), la dynamique est donc croissante. Les serristes cherchent à tirer un revenu décent, au minimum 1 500 €/mois, tout en se dégageant du temps libre par semaine et des vacances dans l'année.

Pour cela, chacun fait des choix stratégiques de production pour dégager un chiffre d'affaires élevé ou assuré via la production de légumes à haute valeur ajoutée comme les aromatiques, de légumes dessaisonnées grâce au chauffage des serres, ou via le choix de réaliser une partie de la vente en circuit court à des prix plus élevés qu'en circuit long. Bien que les stratégies de production et de commercialisation sont différentes, la conduite technique des serristes est similaire, avec des productions de légumes d'été puis de légumes d'hiver, séparées par l'implantation d'un engrais vert. Ce sont des systèmes techniques très intensifs en intrants.

T2 : Légumier- céréaliier



Les légumiers céréaliiers cultivent plus de 5 ha de sole maraîchère annuelle en plein champ. Ils misent sur de grandes surfaces de légumes pour produire du volume et vendre leurs productions en circuits longs. Ils se spécialisent en légumes de plein champ facilement mécanisables avec 1 cycle de légumes par surface et par an. Ils diversifient leur production avec l'intégration de céréales dans leur rotation dans les zones de la région où de grandes surfaces sont disponibles, comme dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, on retrouve ce type également chez des arboriculteurs qui diversifient leur production avec le légume de plein champ. On constate que de nouveaux agriculteur-riche-s s'installent sur ce système.

Figure 22 : Photo type légumier/céréaliier (T2)

T3 : Plein champ et abri



Figure 24 : Photo type plein champ et abris (T3)

Les maraîcher-ère-s qui produisent des légumes de plein champ et sous abri à destination des circuits longs de commercialisation ont une sole maraîchère annuelle supérieure à 5 ha. Ils produisent des légumes en continu toute l'année avec en moyenne 2 cycles de légumes par surface et par an. Ils produisent entre 10 et 30 légumes différents par année. Ce sont des maraîcher-ère-s se situant à proximité des plateformes de commercialisation à l'Ouest de la région, ou ayant un accès facilité à ces plateformes par les autoroutes.

Ces exploitations cultivent de grandes surfaces par rapport au nombre de personnes y travaillant, comme pour le type 2. En effet, ces fermes ont beaucoup d'équipements et bien qu'elles fassent appel à de la main d'œuvre nombreuse, la mécanisation permet de diminuer la charge de travail à l'hectare. Ce sont des exploitations très mécanisées avec notamment du matériel de conditionnement spécifique à un légume (ex : trieuse à melon). L'installation est coûteuse du fait de l'achat de foncier et de l'investissement en matériel. Les agriculteur-riche-s s'installant sur ce type de ferme maraîchère, reprennent les exploitations familiales ou créent leur exploitation, sans nécessairement être issus du milieu agricole. Les maraîcher-ère-s du type 3 cherchent à se sortir un revenu au-dessus du revenu minimum. Ils ne trouvent pas tous le temps de prendre des vacances, mais certains dégagent 5 semaines de vacances par an. Certains d'entre eux produisaient initialement des légumes à destination des circuits courts et se sont orientés vers les circuits longs en s'agrandissant. Ils trouvent ce moyen de commercialisation plus rémunérateur et moins pesant d'un point de vue de la charge de travail. C'est aussi ce modèle technique qui attire les maraîcher-ère-s conventionnels convertis à l'AB, faisant face à des impasses techniques ou intéressés par les prix élevés du bio. Ce sont des systèmes techniques intensifs en intrants.

T4 : spécialisé

Les spécialisés produisent une faible diversité de légumes (moins de 10 légumes) sur une petite surface (sole maraîchère < 5 ha) de manière à les produire en quantité. Le système technique ressemble aux légumiers/céréaliers mais avec la production de légumes maraîchers diversifiés toute l'année, sans rotation avec des céréales. Le nombre de cycle de légumes par surface et par an est de 2 ou 3.



T5 : Diversifié



Figure 23 : Photo type diversifié capitalisé (T5.1)



Figure 25 : Photo diversifié petit circuit court (T5.2)



Figure 27 : Photo type diversifié micro-ferme (T5.3)

Tous les types de maraîcher-ère-s diversifié-e-s vendant en circuits courts ont un système technique similaire mais avec des moyens techniques différents (mécanisation, surface maraîchère, main d'œuvre, intrants) et des objectifs de production qui diffèrent (débouchés, quantités produites). Le système maraîcher diversifié est basé sur la culture d'un nombre supérieur à 30 légumes qui se succèdent de manière continue sur l'année, excepté chez certain-e-s (par choix ou contrain-t-e-s par le climat). Au minimum, sur une même surface, se succèdent 3 cycles de légumes par an. Les quantités d'intrants par hectare utilisées sont similaires (15 000 €/ha de charges en moyenne), mais les types d'intrants diffèrent selon les trois types. L'organisation du travail de ces fermes se fait autour de la commercialisation représentant entre 10 et 40 % du temps de travail total. Peu d'entre eux prend des vacances et les temps libres hebdomadaires sont rares.

Les circuits courts capitalisés (T5.1) cultivent entre 3 et 5 ha avec du matériel souvent équivalent à des maraîcher-ère-s de type T3. Ils vendent majoritairement en vente directe, bien souvent en AMAP, même si ce circuit de commercialisation tend à s'essouffler.

Les petits circuits courts (T5.2) cultivent à une moindre échelle (planches de cultures), avec moins de matériel (1 tracteur) et produisent des quantités moins importantes de légumes à destination des mêmes débouchés que les T5.1.

Les micro-fermes (T5.3) cultivent sur moins d'un ha et repensent les moyens techniques possibles pour compenser leur faible production par une vente sur des circuits plus rémunérateurs (tels que les restaurants) que les deux types précédents. Ce sont les systèmes techniques qui limitent le plus leur usage en énergies fossiles en s'inspirant de la permaculture, en suivant le Maraîchage sur Sol Vivant (MSV), et en ayant très peu voire aucun matériel motorisé.



Certains passent du type micro-ferme aux petits circuits courts (T5.2) en achetant un tracteur (passage à la moto-mécanisation), en mettant du paillage plastique et en achetant leur fertilisant plutôt qu'en choisissant de l'autoproduire. D'autres investissent dans du matériel et parviennent à acquérir du foncier, passant ainsi au type 5.1. Par ailleurs, certains circuits courts capitalisés se mettent à vendre en circuit long.

C. Représentativité des types dans les départements de PACA

Pour chaque type de ferme présenté précédemment, sa représentativité sur les 6 départements a été évaluée grâce à la connaissance de terrain des conseiller-ère-s maraîchage biologique des différents Agribio concernés.

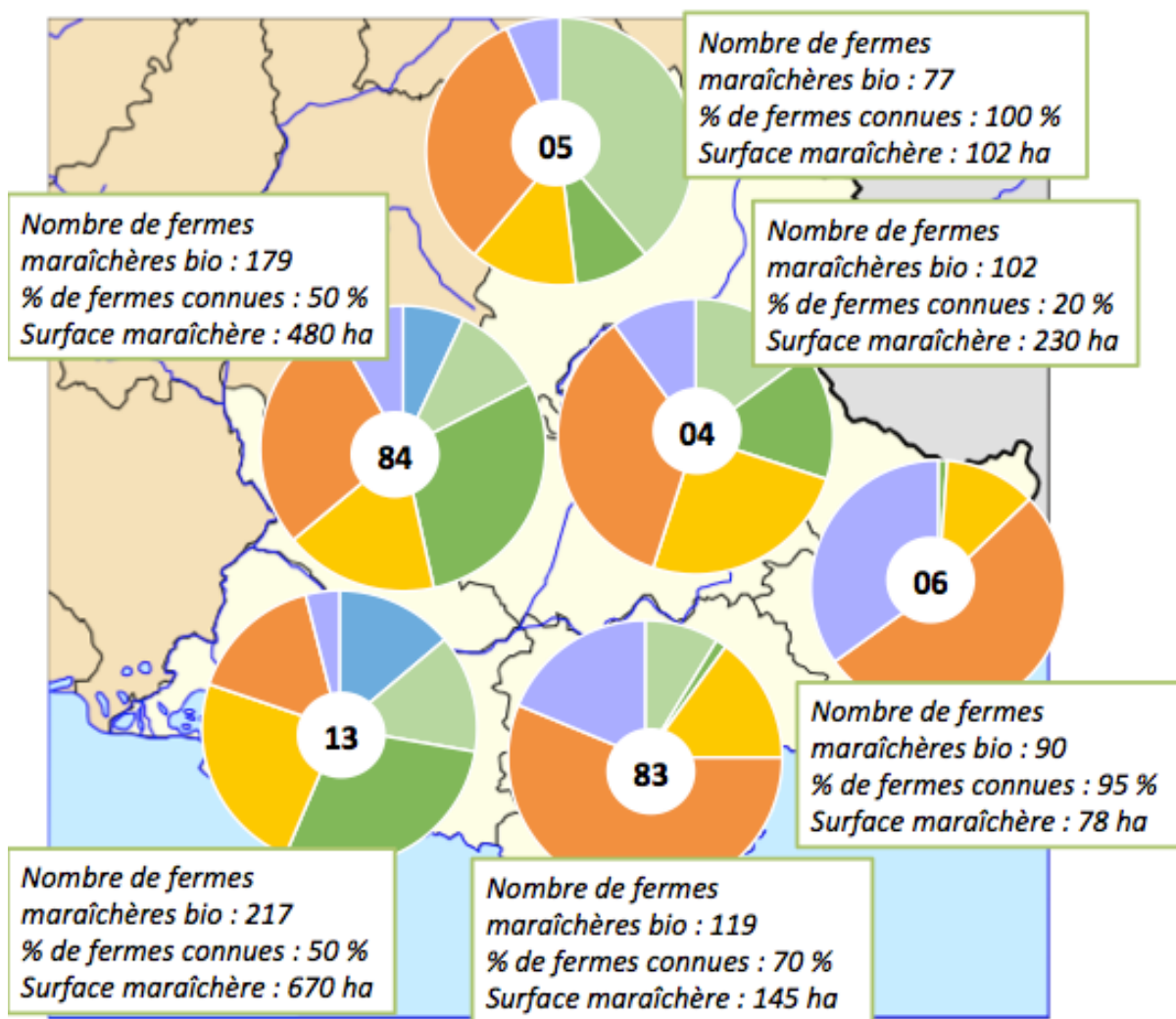


Figure 24 : Proportion des différents types de systèmes maraîchers dans la région PACA et dans les 6 départements : Alpes de Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (83), Vaucluse (84). Code couleur : bleu foncé : CL serristes ; vert foncé : CL plein champ/sous abris ; vert clair : CL légumier/céréaliier ; orange : CC capitalisé ; jaune : Petit CC ; violet : micro-ferme ; Le nombre de maraîcher-ère-s connu-e-s, correspond au nombre connu par les conseiller-ère-s maraîchage des Agribio. Les autres données sont de source ORAB, 2018 (chiffres année 2017)

Parmi les maraîcher·ère·s bio connu·e·s, 33 % vendent majoritairement en circuit long et 67 % majoritairement en circuit court. Ces pourcentages sont différents à l'échelle des départements.

Dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var les maraîcher·ère·s des types en circuit long (T1., T2., T3., T4.) sont peu voire non existants. En effet, la forte présence de la montagne et le prix du foncier élevé limitent la culture sur de grandes surfaces (sole maraîchère < 5 ha). De plus, ces deux départements sont éloignés des plateformes de vente en gros (MIN⁴) situées à l'ouest de la région d'Avignon. Cela peut s'expliquer également par un prix de vente plus élevé des légumes en circuits courts dans ces deux départements [Bio de Provence, 2015]. Ainsi, dans ces deux départements, le type « microfermes » existe en plus grande proportion (35 % dans les Alpes Maritimes et 25% dans le Var).

Dans les départements des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la moitié des maraîcher·ère·s connus vend en circuits courts et l'autre moitié en circuit long. Dans les Alpes de Haute-Provence, 30 % des maraîcher·ère·s connus vendent en circuit long. Dans ces quatre départements, les plateformes de vente en gros sont accessibles par un maillage routier important. L'autoroute A51 permet aux maraîcher·ère·s du 04 et du 05 de rejoindre les MIN situés dans le 13 et 84. De plus dans ces départements de grandes surfaces cultivables sont disponibles pour pouvoir cultiver selon les modèles de types 2 ou 3. Néanmoins dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, l'accessibilité au foncier est complexe et le prix élevé, ce qui explique que certains s'orientent vers la production de légumes à destination des circuits longs sur de plus petites surfaces maraîchères. Le type « serristes » est uniquement présent dans les Bouches-du-Rhône (14 %) et dans le Vaucluse (7 %). Le type « spécialisés » n'a pas fait l'objet d'une analyse de représentativité mais les agriculteur·rice·s enquêté·e·s de ce modèle sont présents également dans le 13 et le 84.

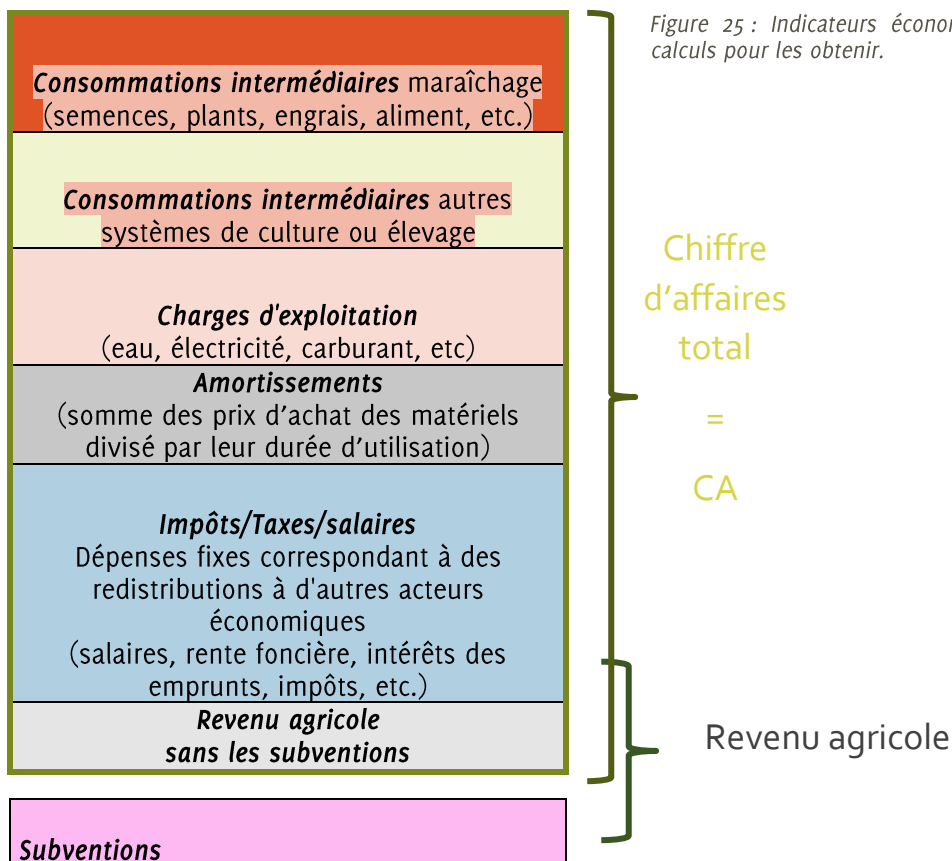
Les maraîcher·ère·s diversifié·e·s vendant en circuits courts sont présent·e·s dans tous les départements et dans toutes les zones géographiques (Montagne, Littoral, Provence) car ces fermes fonctionnent sur des surfaces inférieures à 5 ha, surface de foncier plus accessible.

Ainsi, les systèmes techniques des fermes maraîchères biologiques, et donc les types de maraîcher·ère·s, sont déterminés par les dynamiques des territoires : l'accessibilité et le prix du foncier, les prix de vente des légumes, les lieux de commercialisation (MIN, Ville...).

⁴ MIN : Marché d'Intérêt National

IV. Comparaison des résultats économiques

Bien que les chiffres utilisés soient tirés des documents comptables des exploitations (compte de résultat), nous présenterons ici des indicateurs économiques. Les amortissements représentent l'usure des équipements. Ils sont calculés en divisant le prix d'achat du matériel par le nombre d'années pendant lequel il est réellement utilisé avant d'être remplacé. Ce sont des amortissements économiques qui sont calculés différemment de l'indicateur comptable : dotations aux amortissements.



A. Du chiffre d'affaires au revenu agricole

1. Chiffre d'affaires

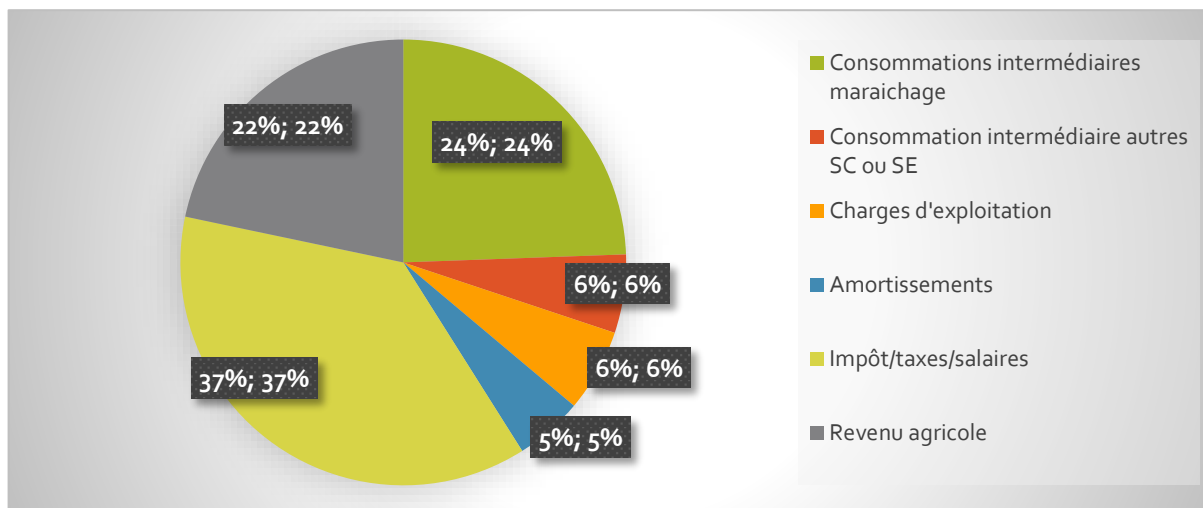


Figure 26 : Distribution moyenne du chiffre d'affaires total des fermes enquêtées

En moyenne, 22 % du chiffre d'affaires généré par les fermes enquêtées rémunèrent l'agriculteur-riche.

Le reste du chiffre d'affaires créé permettra de payer à hauteur, en moyenne, de :

- 37 % : les redistributions sociales (salaires, impôts, taxes...)
- 30% : les consommations intermédiaires du maraîchage et des autres activités ;
- 6 % : les charges d'exploitation (eau, électricité, fioul...)
- 6 % : les amortissements du matériel.

Ces pourcentages sont très variables d'une ferme à l'autre, comme l'illustre la figure 31 ci-dessous.

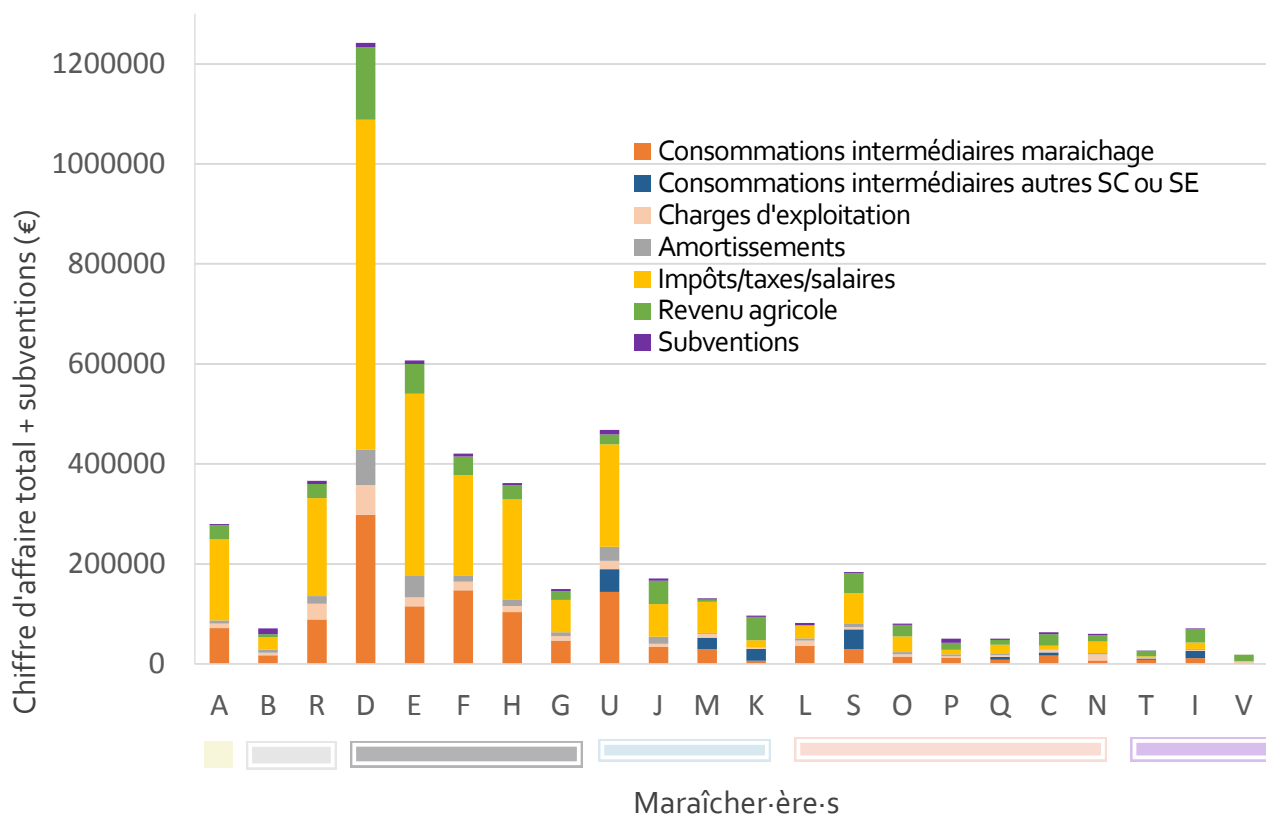


Figure 27 : Chiffre d'affaires total des fermes maraîchères biologiques et proportions du chiffre d'affaires affecté aux charges, aux amortissements, aux redistributions sociales et au revenu agricole

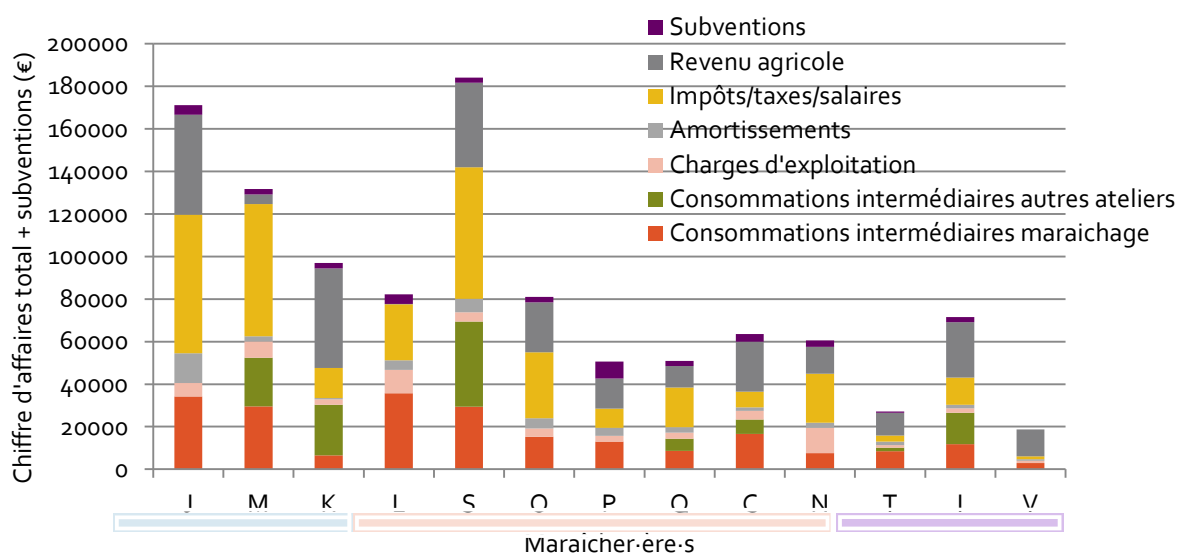


Figure 28 : Fermes générant un chiffre d'affaires < 200 000€ et proportions du chiffre d'affaires affecté aux charges, aux amortissements, aux redistributions sociales et au revenu agricole

Ces deux graphiques représentent le chiffre d'affaires total de l'exploitation comprenant d'autres activités que le maraîchage et la répartition de la dépense, ainsi que les subventions touchées (en violet sur le graphique).

Les exploitations en circuit long ont des chiffres d'affaires majoritairement supérieurs à 200 000 € par an. Alors que les exploitations vendent en circuits courts ont des chiffres d'affaires inférieurs à 200 000 €.

Les chiffres d'affaires varient selon les types :

	<i>T1 Serriste</i>	<i>T2 Légumier/c éréalier</i>	<i>T3 PC et Abris</i>	<i>T4 plein champs</i>	<i>T5.1 Circuit court capitalisé</i>	<i>T5.2 Petit circuit court</i>	<i>T5.3 Microfermes</i>
CA	200 000 € à 500 000 €	50 000 € à 500 000 €	400 000 € à 1 500 000 €	150 000 €	50 000 € à 350 000 €	20 000 € à 80 000 €	1000 € à 45 000 €

Figure 29 : Chiffre d'affaires par typologie de fermes

Les impôts/taxes et salaires (en jaune sur le graphique) sont les charges les plus importantes dans les types de ferme en circuit long, car elles emploient beaucoup de main d'œuvre. Plus de 40 % du chiffre d'affaires des exploitations en circuit long leur sont affectés et les données chiffrées varient de 30 000 € et 600 000 €. Pour les circuits courts de commercialisation cette donnée varie entre 2 000 € (pour les microfermes notamment) et 60 000 €. Seule la ferme U, pourtant en circuit court, atteint 200 000 € d'impôts/taxes et salaires car c'est une grande ferme en circuit court embauchant de personnes.

Les consommations intermédiaires (semences, plants, engrais organique, traitement, etc) (en orange sur le graphique) sont le deuxième poste de dépenses des fermes maraîchères représentant 20 à 30 % du chiffre d'affaires des fermes. Les fermes en circuit long dépensent entre 50 000 € et 300 000 € de consommations intermédiaires pour cultiver leurs légumes. Les fermes en circuit court capitalisé dépensent entre 10 000 € et 150 000 € pour ces consommations, les petites fermes en circuits court entre 8 000 € et 30 000 € et les microfermes entre 3 000 € et 10 000 €.

Les charges d'exploitation (eau, électricité et gaz) représentent 5 à 10 % du chiffre d'affaire produit sur la ferme pour tout type confondu, coûtant entre 1 000 € et 60 000 €. La moitié des exploitant-e-s enquêtés dépense 7 000 € pour cette charge chaque année.

Les amortissements représentent entre 5 et 10 % du chiffre d'affaire également. Le plus petit amortissement est de 700 €, pour une microferme, et le plus important est de 70 000 € sur une ferme en circuit long. Les fermes en circuit long ont des amortissements en matériel compris entre 10 000 € et 60 000 € par an, tandis que ceux des fermes en circuit court est compris entre 1000 € et 30 000 €, avec une moyenne de 4 000 €.

Ces charges déduites du chiffre d'affaire, cumulées au montant des subventions, constituent le revenu agricole.

2. Revenu agricole

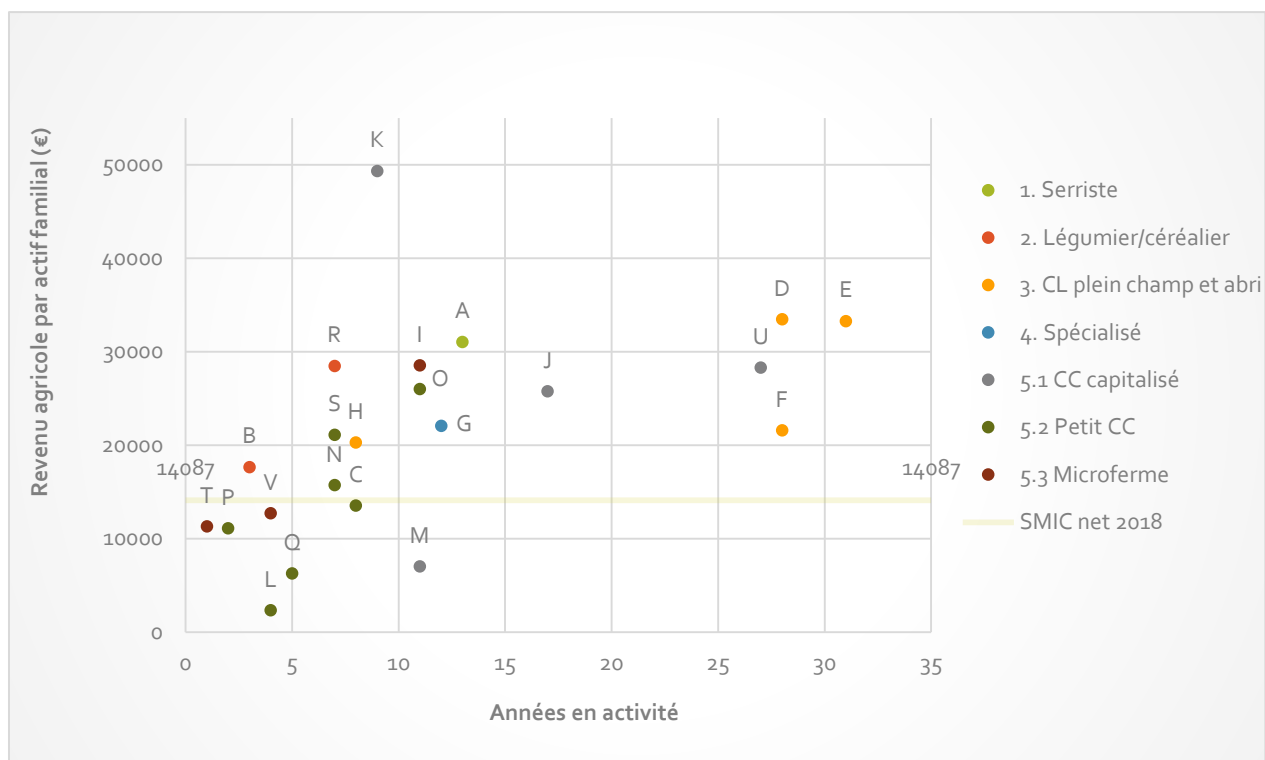


Figure 30 : Revenu agricole par actif familial en fonction du nombre d'années en activités (l'année d'installation peut différer de l'année de conversion à l'agriculture biologique)

Le revenu agricole perçu par les maraîcher·ère·s augmente en fonction de l'expérience du maraîcher.

Dans les résultats présentés, au moins une ferme de chaque type se rémunère au-dessus du SMIC. L'ensemble des fermes des types vendant majoritairement en circuit long (T1, T2, T3, T4) dépasse le SMIC net annuel de 2018 qui s'élève à 14 087 €. Leur revenu est compris entre 17 000 € et 33 000 €. Au sein des circuits longs, il n'y a pas de différences notables de revenus selon les 4 types. Les revenus agricoles des fermes vendant majoritairement en circuit court (T5) sont plus variables, variant de 2 000 € à 50 000 €. On observe que les maraîcher·ère·s en circuits courts de moins de 5 ans d'ancienneté ont tous un revenu inférieur au SMIC net.

B. Le temps de travail

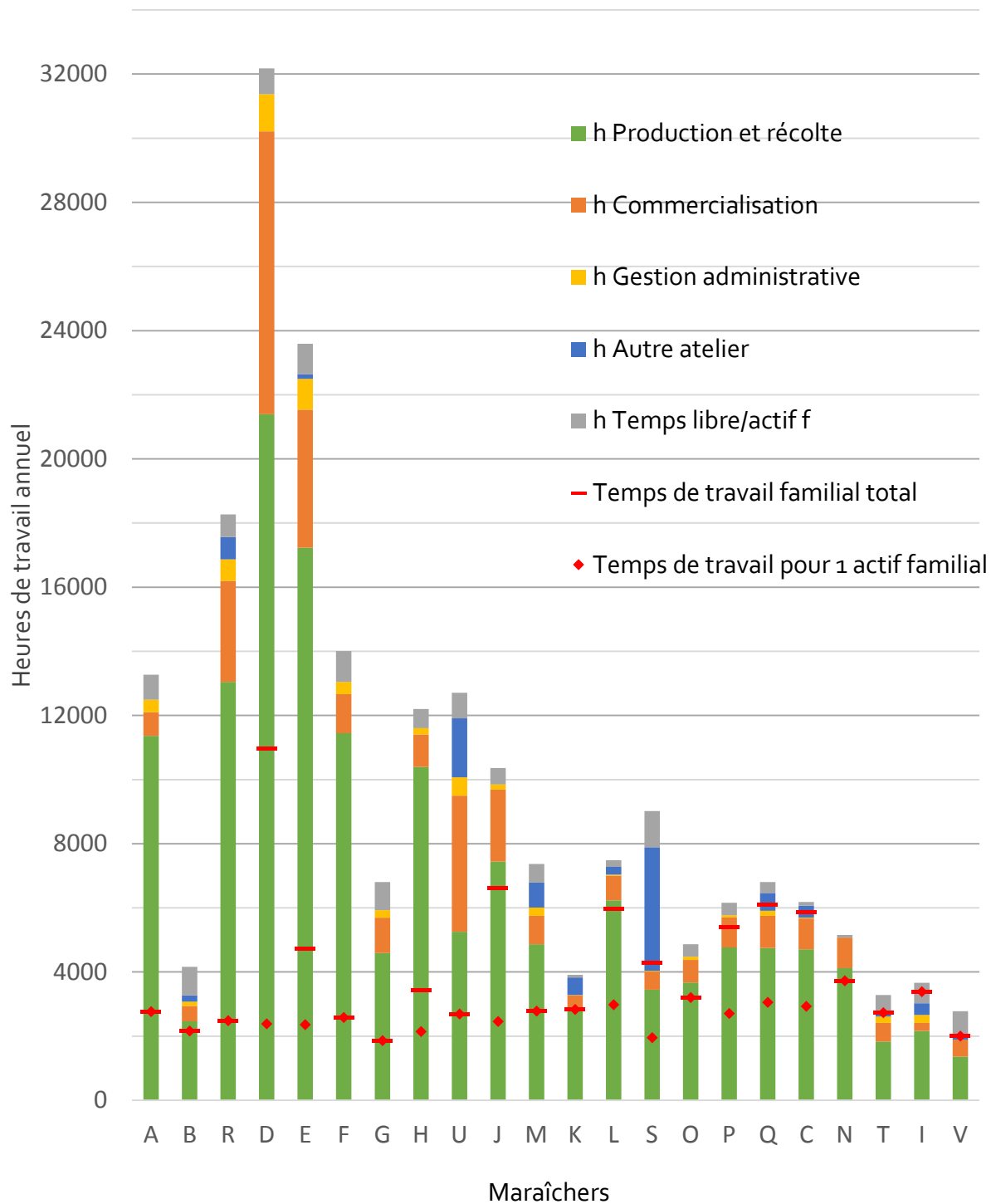


Figure 31 : Répartition du temps de travail annuel selon les différentes activités et indication du temps de travail familial. Par exemple la ferme P demande un temps de travail total de 5800 h/an, dont 5400 h/an familial (trait rouge) réalisées par le chef d'exploitation et son conjoint ce qui équivaut à 2700 h/an/actif familial (point rouge). On en déduit que 400 h proviennent de travail salarié. Il est aussi indiqué le temps dédié à une autre activité que le maraîchage en bleu : céréales pour B et R, poules pondeuses pour U, M, L, K, S, Q, C, T et I et pépinière pour S. En gris est indiqué le temps libre de l'exploitant.

La charge de travail des exploitant-e-s de notre échantillon, tous types confondus est d'en moyenne 2650 heures/an. La moitié de l'échantillon enquêté travaille plus de 2700 heures/an. Le plus petit temps de travail par exploitant-e est de 1850 heures et le plus grand est de 3600 heures (ce qui équivaut à travailler 10 heures par jour tous les jours de l'année). Le temps de travail global dans les exploitations en circuit long est plus important que le temps de travail dans les exploitations en circuit court.

Le temps de travail le plus important est dédié à la production et à la récolte (en vert sur le graphique) sur toutes les fermes enquêtées. Les fermes maraîchères en circuit court ont souvent un atelier de poules pondeuses et ont parfois des arbres fruitiers. Les autres activités de ces fermes demandent du temps (indiqué en bleu sur le graphique) pouvant parfois être très important sur l'exploitation (ex : fermes U et S).

La proportion du temps de commercialisation (en orange sur le graphique) en circuit court est plus importante qu'en circuit long, et supérieure de 5%.

Les exploitations en circuit court sont des exploitations familiales où travaillent majoritairement les exploitants et quelques saisonniers, les exploitations en circuit long embauchent de la main d'œuvre salarié non familiale.

Le temps libre par exploitant-e (jour de congé, weekend, vacances) est en moyenne de 60 jours/an. La moitié de l'échantillon prend au moins 60 jours de temps libres par an. Certain-e-s ne prennent aucune journée de temps libre par an tandis que celle-ceux ayant le plus de jours libres ne travaillent pas plus de 110 jours par an.

Le temps de travail est plus important du mois d'avril au mois août, avec des semaines de travail pouvant atteindre 70 heures. En hiver, la charge de travail est moindre et les maraîcher-ère-s travaillent en moyenne 40 heures/semaine.

Le revenu agricole ramené au temps de travail annuel de le-la maraîcher-ère (représenté par le point rouge sur le graphique) nous permet d'obtenir le revenu agricole horaire de chaque ferme, illustré en figure 36 ci-dessous.

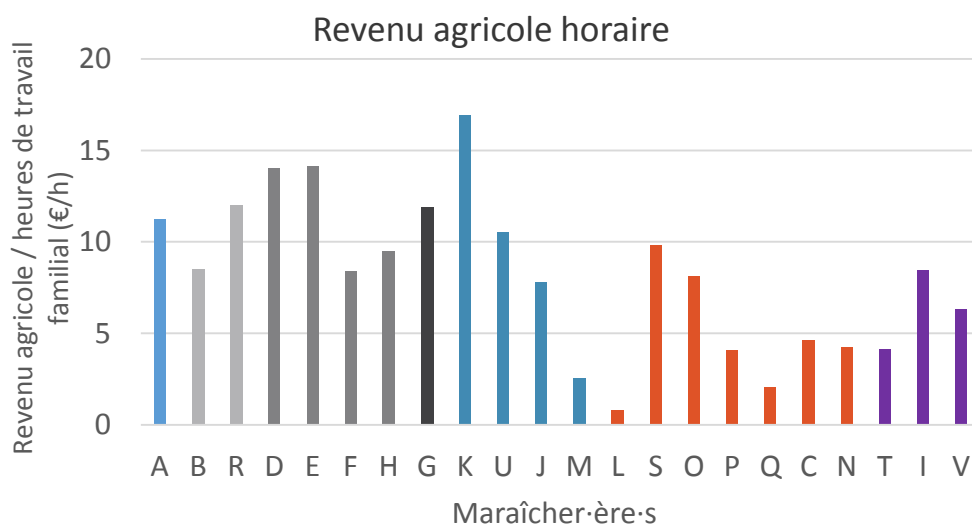


Figure 32 : Revenu agricole par heures travaillées par actif familial

Les maraîcher·ère·s vendant en circuit long ont globalement de meilleures performances (chiffre d'affaires, revenu agricole, temps de travail etc.), ainsi qu'un meilleur revenu horaire, que les maraîcher·ère·s en circuit court. Tous les maraîcher·ère·s vendant en circuit long obtiennent un revenu agricole annuel supérieur au SMIC, ce qui n'est pas le cas de tous les systèmes en circuits courts.

Ces différences de revenus s'expliquent par une **plus grande productivité de la terre des circuits longs, cultivant des volumes plus importants de légumes par hectare** que les circuits courts, et par **un prix de vente faible des circuits courts au regard de la qualité des légumes qu'ils produisent**. Les systèmes **en circuits longs sont plus productifs en temps de travail** que les circuits courts du fait d'un **temps de travail réduit pour la commercialisation et l'usage plus important d'outils mécaniques motorisés**.

Néanmoins, certaines fermes vendant en circuits courts obtiennent des revenus supérieurs au SMIC, équivalents voire plus élevés que les revenus agricoles annuels des circuits longs. Les facteurs de réussites sont les suivants : **une proximité des lieux de commercialisation et peu ou pas de temps de trajet pour commercialiser** (vente à la ferme, panier), une **proximité des zones urbanisées**, une **productivité du temps de commercialisation élevée**, des **prix de vente plus élevés** liés aux prix du marché du département en question, de la **moto-mécanisation**, de la **diversification** (poules pondeuses, pépinière) et **la durée de l'activité supérieure à 5 ans**.



V. Comparaison environnementale des fermes et évolution des systèmes maraîchers vers l'adaptation au changement climatique

A. Comparaison de l'usage d'intrants par quantité de légumes vendue de 7 fermes appartenant aux 7 types.

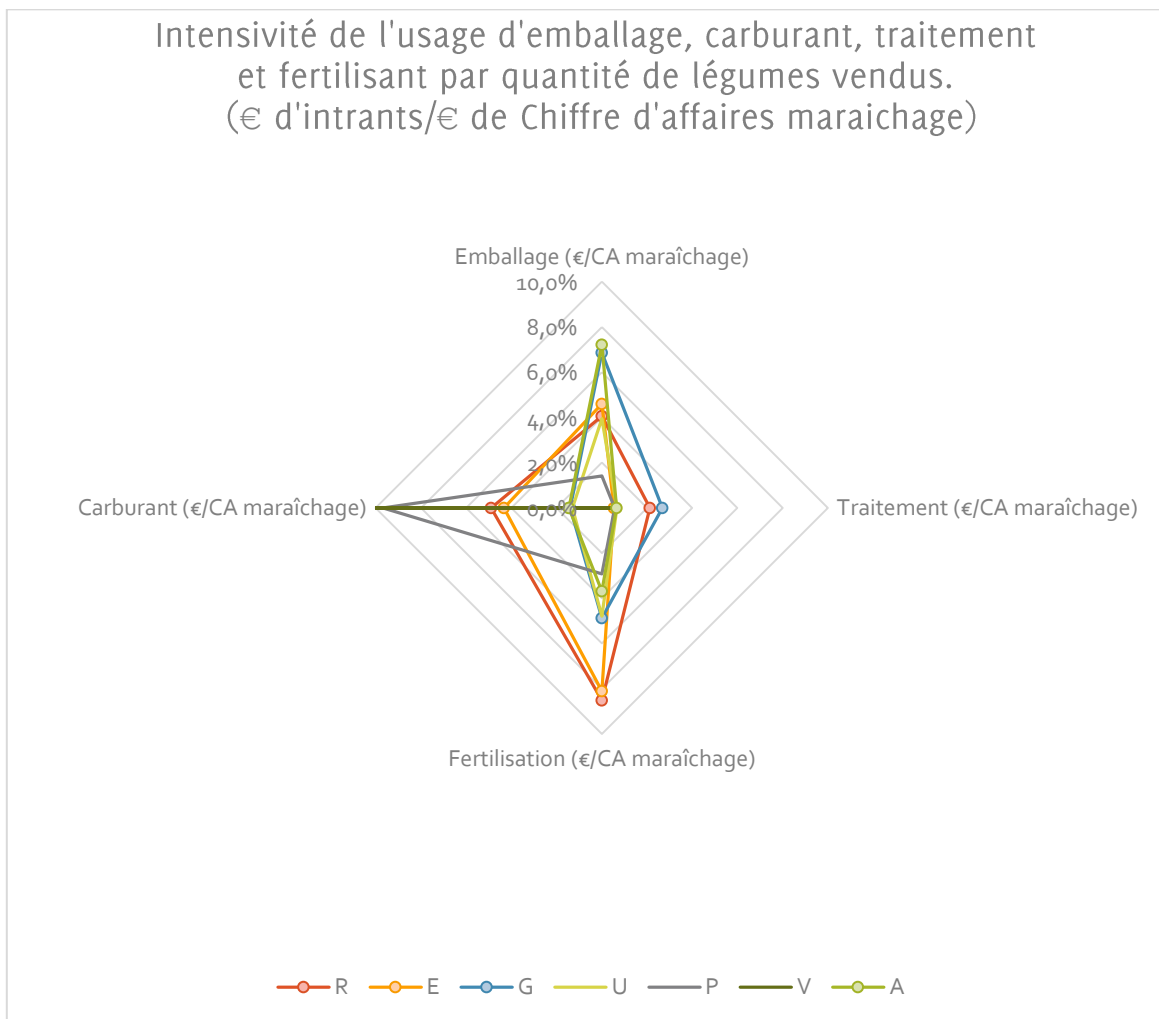


Figure 33 : Coût des intrants par chiffre d'affaires produit (Les données sont celles d'une ferme représentative d'un des 7 types de systèmes maraîchers. Par exemple, A est une ferme du type serriste)

Intensivité de l'usage d'emballage, carburant, traitement et fertilisant par unité de surface (€/ha)

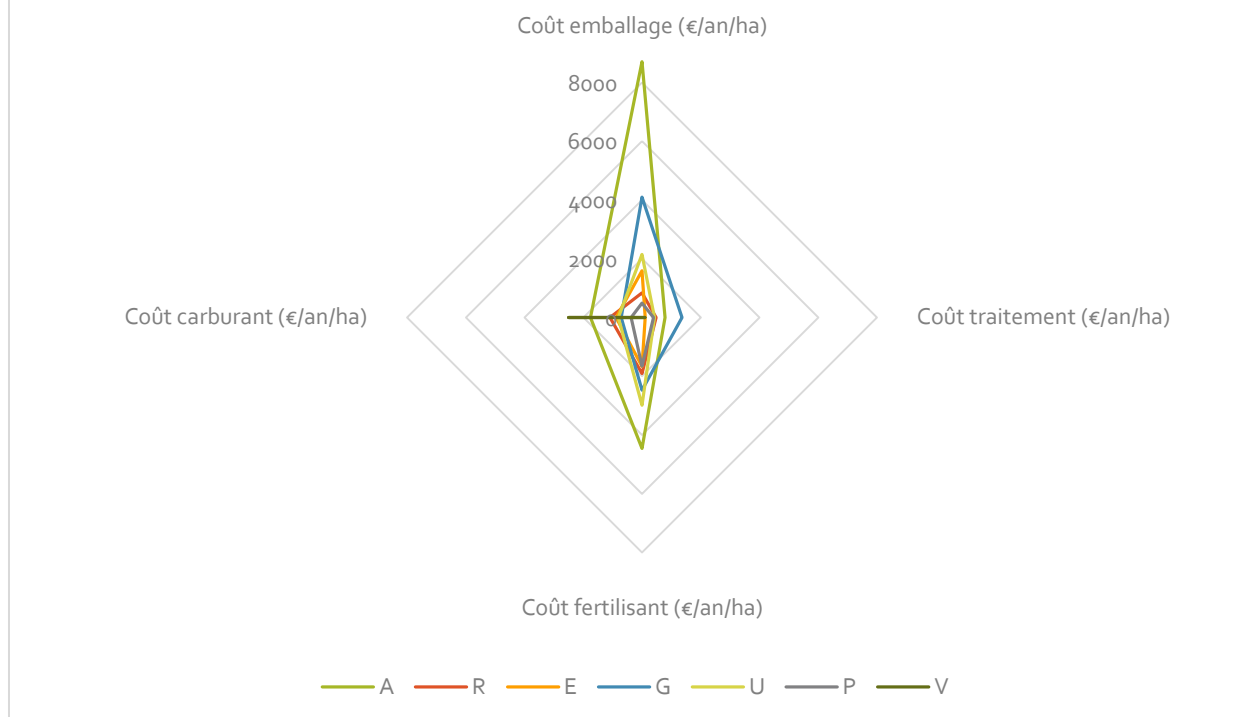


Figure 34 : Coût d'intrant à la surface maraîchère (Les données sont celles d'une ferme représentative d'un des 7 types de systèmes maraîchers. Par exemple, A est une ferme du type serriste).

L'analyse des principaux intrants utilisés en maraîchage biologique (emballage, carburant, traitement et fertilisants) nous permet de comparer l'usage plus ou moins intensif à la surface et par légume produit de ces intrants dans les 7 types de système maraîcher biologique. On remarque surtout un usage plus intensif des emballages à la surface et par légume produit des fermes maraîchères vendant en circuit long (A, R, E et G) que des fermes vendant en circuit court (U, P, V). L'analyse des autres indicateurs (fertilité, carburant, traitement) est moins contrastée.

B. Perspectives d'adaptation au changement climatique selon les types de maraîcher-ère-s

Les maraîcher-ère-s s'adaptent au changement du climat, en cherchant à limiter les effets de l'augmentation de la chaleur estivale (rehaussement des serres, blanchiment des serres, arrêt de certaines cultures aux périodes trop chaudes, lutte contre les nouveaux ravageurs de cultures), en réduisant les effets des sécheresses (brumisation dans les serres, augmentation du volume d'irrigation) et en diminuant l'impact des événements climatiques violents quand ils en ont les moyens (filet contre la grêle).

Les maraîcher-ère-s s'adaptent au changement des saisons. Du fait d'automnes plus doux, ils décalent le cycle des cultures récoltées en automne (choux, fenouil), en les plantant plus tard l'été et reculent

les semis d'automne (épinards, aromatiques, salades...) pour limiter les pertes par montée en graines trop précoce.

Du fait d'hiver plus doux et de printemps plus précoces, les dernières récoltes des cultures d'hiver (salades, mâches...) sont avancées et les maraîchers plantent plus tôt les cultures d'été.

Le procédé de « décalage des cycles » peut être employé pour limiter les pertes de cultures (montés en graines) mais aussi pour s'adapter à la demande des consommateurs (peu de consommation de chou l'été par exemple). Ce dernier est d'autant plus important et recouru que le/la maraîcher-ère vend ses légumes sur des circuits courts.

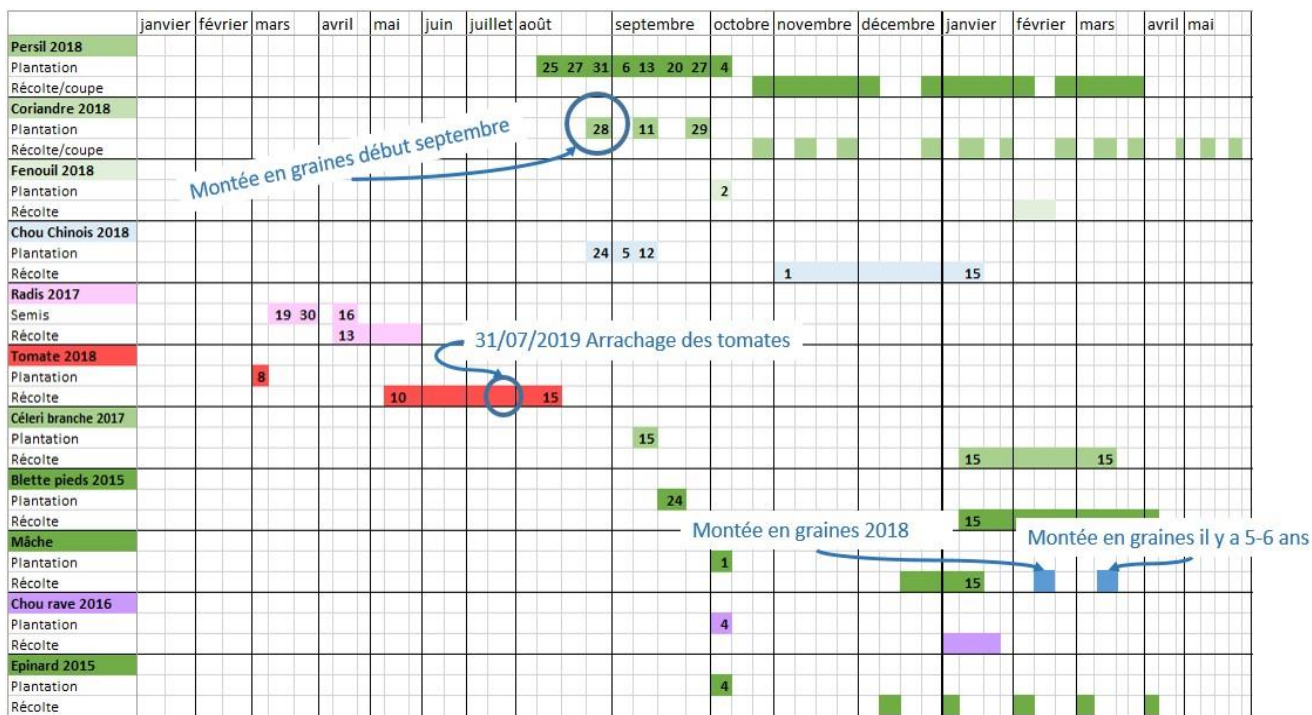


Figure 35 : Exemple de décalage de cycle culturaux d'un-e maraîcher-ère pour s'adapter aux variations climatiques

VI. Conclusion

Les fermes maraîchères biologiques en PACA produisent toutes des légumes en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, mais elles ne sont pas toutes identiques. Elles ont des systèmes techniques maraîchers différents, selon leur surface maraîchère cultivable annuellement. De plus, elles répondent à des logiques de commercialisation différentes : produire en quantité pour les circuits longs ou produire en diversité pour les circuits courts, en vente directe. Ainsi, on a pu observer quatre dynamiques différentes de maraîchage en circuit long : soit une surface maraîchère supérieure à 5 ha, pour produire une faible diversité de légumes de plein champ avec un cycle de légumes par parcelle et par an en rotation avec des céréales ; ou pour produire un nombre plus grand de légumes (entre 10 et 30) de manière continue à l'année avec deux cycles par parcelle et par an en plein champ et sous serre ; soit une sole maraîchère inférieure à 5 ha pour une production de légumes plus ou moins diversifiée sous serre avec deux cycles par parcelle et par an ; ou pour la production spécialisée de quatre à cinq légumes par parcelle et par an. En circuit court, la production est très diversifiée sur des surfaces inférieures à 5 ha, avec plus de 30 légumes produits à l'année et plus de trois cycles de légumes par parcelle par an. On a pu observer trois dynamiques de fermes en circuit court selon un gradient de mécanisation et de surface maraîchère cultivées à l'année.

Ces différents types de maraîcher-ère-s ont une géographie propre dans la région, les producteurs à destination des circuits longs se retrouvent le long des vallées alluviales de la Durance et plus particulièrement dans l'Ouest de la région à proximité des plateformes de grossistes. Du fait des petites surfaces nécessaires à leur fonctionnement et de leur vente à proximité des consommateurs, les maraîcher-ère-s diversifiés-e-s en circuit court se retrouvent dans l'ensemble de la région PACA : du littoral fortement urbanisé au foncier inaccessible jusque dans les terres enrichies des Alpes à des altitudes où la production est impossible en hiver.

Les performances techniques et économiques des maraîcher-ère-s en circuit longs sont meilleures que celles des maraîcher-ère-s en circuits courts, du fait de leur plus forte mécanisation, du moindre temps de travail et notamment de commercialisation. Ces performances sont à mettre en perspective avec les aspirations des maraîcher-ère-s en circuits courts qui voient l'activité maraîchère comme un projet de vie plus qu'un métier. De plus, les performances environnementales qui ont été abordées dans cette étude, questionnent la durabilité des fermes en circuits longs par rapport à celle des fermes en circuits courts. Des études plus approfondies sont nécessaires pour appuyer les pratiques agro-écologiques de ces fermes. Cette question est d'autant plus cruciale face à l'urgence climatique qui impacte l'ensemble des maraîcher-ère-s, au niveau des rendements et de l'enchaînement des cycles culturels, du fait d'épisodes de grêles, d'inondations et de sécheresse plus fréquents, de populations de ravageurs plus nombreuses et de gels plus aléatoires.

Afin de devenir plus résilient face à ces changements, les maraîcher-ère-s devront réduire leurs dépendances aux intrants, via par exemple l'introduction d'engrais verts, le développement de la complémentarité animal-végétal, l'agroforesterie, le renforcement de la biodiversité fonctionnelle et la diversification. Ces pratiques permettront à la fois de réduire le risque de pertes de rendement dû au réchauffement climatique et de favoriser des conduites économes en eau. Pour ce faire, les maraîcher-ère-s auront besoin d'avoir des surfaces plus grandes afin de respecter les rotations de leurs légumes et intégrer des infrastructures agro-écologiques, impliquant une meilleure accessibilité au foncier agricole. Par ailleurs, pour atténuer l'impact du maraîchage sur le climat, il est nécessaire de réduire voire supprimer les produits issus de la transformation du pétrole (paillage plastique, bâche de serre, goutteur d'irrigation etc.).

VII. Remerciements

Ce manuel n'aurait jamais pu exister sans la collaboration de tous les maraîcher-ère-s de bio de PACA qui ont pris de leur temps si précieux pour répondre à cette enquête et nous les remercions ! Merci également aux conseillers et aux conseillères maraîchage des Agribios salariés en 2019 : Alexandre Barrier-Guillot, Caroline Bouvier-d'Yvoire, Bertille Gieu, Oriane Mertz, Marie Rabassa et Mégane Véchambre.

VIII. Bio de PACA et le réseau bio

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est une association créée le 1er juillet 1990, dans le but de promouvoir et de développer l'agriculture biologique dans la région PACA. L'association fédère 6 groupes départementaux d'agriculteurs bio : Agribio 04, Agribio 05, Agribio 06, Agribio 13, Agribiovar et Agribio 84. A travers ses missions, le réseau bio de PACA accompagne les personnes porteuses de projets et les agriculteur-riche-s :

- Conseil individuel ;
- Animation de groupes d'échanges;
- Journées techniques et de formations ;
- Accompagnement des démarches d'installation et de conversion à l'agriculture biologique ;
- Développement des filières ;
- Expérimentations et études;
- Coordination de projets partenariaux aux échelles régionales et nationales ;
- Actions de communication ;
- Représentation des producteurs.